



ÉVALUATION DE PROGRAMME

PORTRAIT DE L'IMPLANTATION
DES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE,
DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Rapport d'évaluation



ÉVALUATION DE PROGRAMME

PORTRAIT DE L'IMPLANTATION
DES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE,
DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Rapport d'évaluation

Responsable de l'évaluation

Diane Charest
Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information

Rédaction

Nathalie Bédard
Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information

Collaborations

Élisabeth Mainka
Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire

Joanne Munn
Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information

Soutien technique

Geneviève Aylwin, Christian Tremblay, Marjorie Tremblay
Service de la recherche et de l'évaluation
Direction de la recherche, des statistiques et de l'information

Comité d'évaluation

Nathalie Bédard
Sam Boskey
Diane Charest
Suzie Cloutier
Andréanne Côté
Daniel Desbiens
Maryse Dufresne
Julie Gilbert
Sylvie Lavoie
Jovette Légaré
Élisabeth Mainka
Joanne Munn
Anouk Pelchat

Graphisme et infographie

Deschamps Design

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 09-00985

ISBN 978-2-550-58688-3 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
SECTION 1 - LA PRÉSENTATION DES SARCA	3
1.1. Rappel historique	3
1.2. Les SARCA - Un ancrage dans une politique gouvernementale	3
1.2.1 - La politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue	3
1.3. Une implantation progressive	5
1.4. Les populations visées par les SARCA	6
1.5. Les services renouvelés qui constituent les SARCA	6
SECTION 2 - LA MÉTHODOLOGIE	7
2.1. Le questionnaire	7
2.2. Le taux de réponse	7
2.3. L'analyse des données	7
SECTION 3 - L'AUTOÉVALUATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES	9
SECTION 4 - L'ACCUEIL	11
4.1. L'appréciation des CS sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action en matière d'accueil	11
4.2. Les points de service pour le premier accueil	11
4.2.1. Les commissions scolaires ayant plusieurs points de service	11
4.2.2. Les commissions scolaires ayant un point de service centralisé	12
4.3. Les points de service pour le second niveau d'accueil	13
4.4. La présence d'une procédure uniforme ou de balises communes et les lieux où elles sont appliquées	13
4.4.1. Pour le premier accueil	13
4.4.2. Pour le second niveau d'accueil	14
4.5 - La nature de l'intervention au premier accueil et au second niveau d'accueil	16
4.5.1. Au premier accueil	16
4.5.2. Au second niveau d'accueil	17

4.6. Les adultes pouvant bénéficier d'une entrevue de second niveau d'accueil	18
4.7. Les activités réalisées dans les CS concernant l'accueil	20
4.7.1. L'accueil en général	20
4.7.1.1. La révision du processus d'accueil	20
4.7.1.2. Les modalités d'accessibilité	21
4.8. Les adaptations effectuées à l'accueil selon les caractéristiques des populations	21
4.9. Les éléments utiles à la poursuite de l'implantation de l'accueil	22
4.10. L'accueil - Faits saillants	23
 SECTION 5 - L'ACCOMPAGNEMENT	 25
5.1. L'appréciation des CS de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action en matière d'accueil	25
5.2. La présence d'un modèle ou de balises communes pour l'accompagnement	26
5.2.1. Le nombre de commissions scolaires ayant un modèle ou des balises communes pour l'accompagnement SARCA	26
5.2.2. Les éléments prévus dans le modèle ou les balises communes	26
5.2.2.1. Les éléments pour convenir du modèle d'accompagnement	27
5.2.2.2. Les éléments du modèle d'accompagnement	28
5.2.3. Les adultes bénéficiaires de l'accompagnement	28
5.2.4. Les types de personnel impliqué dans l'accompagnement pour les commissions scolaires qui ont établi un modèle ou des balises communes	29
5.2.4.1. Pour les adultes non inscrits en formation	29
5.2.4.2. Pour les adultes en formation	30
5.2.5. Les modalités de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte dans les commissions scolaires où un modèle ou des balises communes existent	31
5.3. Les caractéristiques de l'accompagnement SARCA effectué dans les CS par le personnel professionnel SARCA	31
5.4. Éléments qui pourraient être utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement SARCA	33
5.5. L'accompagnement - Faits saillants	35

SECTION 6 - LE BILAN DES ACQUIS RELATIFS À LA FORMATION GÉNÉRALE DE BASE (BARFGB)	37
6.1. La mise en œuvre du plan d'action des CS – Leur autoévaluation	37
6.2. Le nombre de BARFGB réalisés – La provenance des adultes	38
6.3. Le parcours des adultes ayant réalisé un BARFGB	39
6.4. Les activités réalisées par les CS pour mettre en place le BARFGB	40
6.5. Le personnel mis en place pour effectuer la démarche de bilan dans les CS	42
6.6. Les éléments utiles à la poursuite de l'implantation du BARFGB	42
6.7. Le BARFGB - Faits saillants	43
SECTION 7 - L'INFORMATION	45
7.1. L'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action – L'autoévaluation des CS	45
7.2. L'information à l'intention des adultes	45
7.2.1. Le matériel promotionnel à l'intention des adultes pour les amener à faire appel aux SARCA	45
7.2.2. Les actions réalisées par les commissions scolaires visant l'information à transmettre aux adultes qui se présentent aux SARCA	46
7.2.2.1 - Les actions concernant les centres de documentation	47
7.2.3. Les mécanismes visant à assurer que les intervenants internes disposent de la même information à transmettre aux adultes	48
7.3. La connaissance des services et des ressources des partenaires externes	50
7.3.1. La mise à jour des connaissances sur les services et les ressources des partenaires externes	50
7.4. Les activités réalisées par les CS afin de faire connaître les SARCA aux partenaires à l'interne et aux partenaires à l'externe	51
7.4.1. Les activités réalisées par les commissions scolaires dans les écoles secondaires	51
7.4.2. Les activités réalisées par les commissions scolaires auprès des partenaires à l'externe	52
7.5. Le partage d'information concernant l'adulte entre les intervenants internes et externes	52
7.6. Les éléments utiles dans les actions menées par les CS pour poursuivre l'amélioration de l'information au sein des SARCA	53
7.7. L'information - Faits saillants	53

SECTION 8 - L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	55
8.1. L'appréciation des CS de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation professionnelle	55
8.2. La démarche et les activités d'orientation professionnelle	55
8.2.1. La démarche complète d'orientation professionnelle	55
8.2.2. Les adultes pouvant bénéficier d'une démarche complète d'orientation des SARCA	56
8.2.3. Les activités ou les services d'orientation professionnelle réalisés en 2007-2008 (excluant les démarches individuelles)	57
8.3. L'analyse des besoins en orientation professionnelle de la population adulte et les changements apportés aux services	59
8.3.1. L'analyse des besoins d'orientation professionnelle de la population adulte	59
8.3.2. Les modifications apportées aux services d'orientation professionnelle par les commissions scolaires	59
8.3.3. Le lien entre l'appréciation par les commissions scolaires de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action et le fait d'avoir apporté ou non des modifications aux services d'orientation offerts	61
8.4. Les éléments utiles à la poursuite du développement de l'orientation professionnelle dans les SARCA	62
8.5. L'orientation professionnelle - Faits saillants	63
SECTION 9 - PROACTIVITÉ ET PARTENARIAT	65
9.1. L'appréciation des CS de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action en matière de proactivité et de partenariat	65
9.2. Les moyens utilisés par les CS afin de connaître les caractéristiques des adultes de leur milieu et les cibles prioritaires qu'elles ont identifiées	65
9.2.1. La connaissance des caractéristiques des groupes de population	65
9.2.2. Les groupes de population prioritaires identifiés par les commissions scolaires	67
9.3. Les activités effectuées par les CS qui visaient à atteindre des populations adultes qu'elles ne rejoignaient pas	68
9.4. La concertation et les mécanismes utilisés par les CS afin de renforcer le partenariat et les mécanismes d'échanges d'information	70
9.4.1. La concertation à l'interne	70
9.4.2. Le partenariat externe	70
9.5. Les éléments qui pourraient être utiles à la poursuite du développement de la proactivité et du partenariat	72
9.6. Proactivité et partenariat - Faits saillants	72

SECTION 10 - L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LE SOUTIEN OFFERT PAR LE MELS	73
10.1. Le plan d'action et la démarche d'implantation des SARCA	73
10.1.1. L'utilité du plan d'action dans l'implantation des SARCA	73
10.1.2. Le personnel qui a participé à l'élaboration du plan d'action	74
10.1.2.1. Pour l'élaboration - Une présence plus marquée du personnel de la formation générale des adultes	74
10.1.2.2. Le type de personnel à qui les commissions scolaires ont présenté officiellement le plan d'action SARCA	76
10.1.3. Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action	76
10.2. Le soutien offert par le MELS	78
10.3. Les domaines prioritaires dans lesquels les CS ont choisi d'investir en 2007-2008	79
10.4. Les éléments qui facilitent le plus l'implantation des SARCA et les facteurs qui la rendent difficile	79
10.5. L'élaboration du plan d'action de la commission scolaire et le soutien offert par le MELS - Faits saillants	82
SECTION 11 - LA FORMATION ET LE SUIVI À LA FORMATION	83
11.1. La formation et le suivi à la formation pour le personnel du premier niveau d'accueil et du second niveau d'accueil	83
11.1.1. Les thèmes de formation abordés	83
11.1.1.1. Pour le personnel du premier accueil	83
11.1.1.2. Pour le personnel professionnel du second niveau d'accueil	85
11.1.2. Le suivi à la formation	86
11.1.2.1. Pour le personnel du premier accueil	86
11.1.2.2. Pour le personnel du second niveau d'accueil	87
11.2. Pour l'accompagnement	88
11.3. Pour l'orientation professionnelle	89
11.4. La formation et le suivi à la formation - Faits saillants	90
SECTION 12 - CONCLUSION	91
12.1. L'implantation des SARCA	91
12.2. Les éléments à prendre en compte dans la poursuite de l'implantation des SARCA	92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action SARCA ..	9
Tableau 2 :	Mise en rang de l'appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action	10
Tableau 3 :	Appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de leur plan d'action – Données compilées pour les deux échelons supérieurs selon les deux phases d'implantation des SARCA	10
Tableau 4 :	Localisation des points de service pour le premier accueil des commissions scolaires ayant plusieurs points de service en 2007-2008	12
Tableau 5 :	Localisation des points de service pour le premier accueil des commissions scolaires ayant un point de service centralisé en 2007-2008	12
Tableau 6 :	Lieux d'application, au 30 juin 2008, des procédures uniformes ou des balises communes pour le premier niveau d'accueil	14
Tableau 7 :	Lieux d'application, au 30 juin 2008, des procédures uniformes ou des balises communes pour le second niveau d'accueil	15
Tableau 8 :	Au 30 juin 2008, présence de procédures uniformes ou de balises communes à chacun des niveaux d'accueil	15
Tableau 9 :	Éléments d'intervention réalisés par le personnel du premier accueil dans les commissions scolaires	17
Tableau 10 :	Éléments d'intervention réalisés par le personnel professionnel de l'accueil de second niveau.....	18
Tableau 11 :	Adultes pouvant bénéficier d'une entrevue de second niveau d'accueil	19
Tableau 12 :	Durée de l'entrevue du second niveau d'accueil.....	19
Tableau 13 :	Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires afin de transformer l'accueil	20
Tableau 14 :	Portrait, au 30 juin 2008, des transformations réalisées par les commissions scolaires aux modalités d'accessibilité à l'accueil des SARCA	21
Tableau 15 :	Portrait, au 30 juin 2008, des commissions scolaires ayant réalisé des adaptations à l'accueil selon les groupes de populations	21

Tableau 16 :	Portrait, au 30 juin 2008, de la proportion des commissions scolaires ayant réalisé, par phase d'implantation, des adaptations à l'accueil pour les groupes de population où des écarts étaient observés	22
Tableau 17 :	Portrait, au 30 juin 2008, des éléments jugés utiles par les commissions scolaires à la poursuite de l'implantation des services d'accueil des SARCA	23
Tableau 18 :	Répartition des commissions scolaires selon leur appréciation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action pour l'accompagnement et la présence d'un modèle ou de balises communes	26
Tableau 19 :	Éléments prévus dans le modèle ou les balises communes définies par les commissions scolaires au sujet de l'accompagnement	27
Tableau 20 :	Adultes pouvant bénéficier d'accompagnement dans les commissions scolaires ayant établi un modèle ou des balises communes	29
Tableau 21 :	Type de personnel qui assure l'accompagnement à la démarche projet des adultes non inscrits en formation	30
Tableau 22 :	Type de personnel qui assure l'accompagnement à la démarche projet des adultes inscrits en formation	30
Tableau 23 :	Modalités de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte pour les commissions scolaires ayant indiqué avoir établi un modèle ou des balises communes	31
Tableau 24 :	Les caractéristiques de l'accompagnement SARCA effectué par le personnel professionnel SARCA dans les commissions scolaires	32
Tableau 25 :	Les caractéristiques de l'accompagnement SARCA effectué par le personnel professionnel dans les commissions scolaires selon les phases d'implantation pour les éléments où des écarts sont observés.....	33
Tableau 26 :	Éléments utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement SARCA dans les commissions scolaires	34
Tableau 27 :	Les éléments les plus utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement selon les phases d'implantation pour les éléments où des écarts sont observés	34
Tableau 28 :	Appréciation par les commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action pour le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	37
Tableau 29 :	Nombre de BARFGB réalisés dans les commissions scolaires entre le 1 ^{er} août 2007 et le 30 juin 2008	38
Tableau 30 :	Nombre de bilans réalisés dans les commissions scolaires entre le 1 ^{er} août 2007 et le 30 juin 2008 selon les phases d'implantation.....	38

Tableau 31 :	Tableau décrivant les points de services d'une commission scolaire ou les organismes ayant envoyé les adultes qui ont réalisé un BARFGB entre le 1 ^{er} août 2007 et le 30 juin 2008	39
Tableau 32 :	Tableau décrivant les ressources ou les services fréquentés par les adultes après la réalisation du BARFGB	40
Tableau 33 :	Activités réalisées par les commissions scolaires en 2007-2008 pour mettre en place le BARFGB	41
Tableau 34 :	Temps hebdomadaire consacré à la réalisation des démarches de bilan dans les commissions scolaires qui ont libéré du personnel à cet effet en 2007-2008	42
Tableau 35 :	Éléments jugés utiles par les commissions scolaires à la poursuite de l'implantation du BARFGB	43
Tableau 36 :	Matériel promotionnel utilisé pour amener les adultes à faire appel aux SARCA en 2007-2008	46
Tableau 37 :	Actions menées par les commissions scolaires en 2007-2008 concernant l'information à transmettre aux adultes qui se présentent aux SARCA	47
Tableau 38 :	Actions réalisées par les commissions scolaires concernant un centre de documentation en 2007-2008	48
Tableau 39 :	Mécanismes utilisés par les commissions scolaires en 2007-2008 pour s'assurer que toutes les personnes intervenant dans les SARCA de même que le personnel enseignant en FP et en FGA disposent de la même information à transmettre aux adultes	49
Tableau 40 :	Mécanismes privilégiés par la commission scolaire pour s'assurer que les personnes intervenant dans les SARCA connaissent les services et ressources des partenaires externes	50
Tableau 41 :	Groupes auprès desquels les commissions scolaires ont réalisé des activités pour faire connaître les SARCA dans les écoles secondaires en 2007-2008	51
Tableau 42 :	Partenaires auprès desquels les commissions scolaires ont réalisé des activités pour faire connaître les SARCA durant l'année scolaire 2007-2008	52
Tableau 43 :	Éléments utiles dans les actions menées par les commissions scolaires pour poursuivre l'amélioration de l'information au sein des SARCA	53
Tableau 44 :	Endroits où les adultes pouvaient bénéficier de services d'orientation professionnelle individuels leur permettant d'effectuer une démarche complète d'orientation dans les commissions scolaires n'offrant pas cette démarche par l'entremise des SARCA en 2007-2008	56

Tableau 45 :	Adultes pouvant bénéficier d'une démarche complète d'orientation professionnelle individuelle dans les SARCA en 2007-2008	57
Tableau 46 :	Activités ou services d'orientation professionnelle réalisés par les commissions scolaires en 2007-2008, à l'exclusion des activités d'orientation individuelle	58
Tableau 47 :	Portrait, au 30 juin 2008, des modifications apportées par les commissions scolaires aux services d'orientation professionnelle	60
Tableau 48 :	Portrait au 30 juin de la distribution des modifications apportées par les commissions scolaires quant à l'accroissement des services et des ressources	61
Tableau 49 :	Distribution des commissions scolaires selon leur appréciation de l'état de la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation professionnelle et le fait d'avoir ou non apporté des modifications aux services d'orientation professionnelle	62
Tableau 50 :	Éléments jugés utiles à la poursuite du développement de l'orientation professionnelle	63
Tableau 51 :	Portrait, au 30 juin 2008, des moyens utilisés par les commissions scolaires afin de connaître les caractéristiques des catégories de population qu'elle souhaite atteindre par l'entremise des SARCA	66
Tableau 52 :	Portrait, au 30 juin 2008, des groupes de population prioritaires identifiés par les commissions scolaires	67
Tableau 53 :	Groupes de population prioritaires identifiés par les commissions scolaires - Analyse par phase d'implantation	68
Tableau 54 :	Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires pour atteindre des populations adultes qu'elles ne rejoignaient pas	69
Tableau 55 :	Proportion des commissions scolaires, par phase d'implantation, ayant réalisé des activités visant à atteindre des populations qu'elles ne rejoignaient pas pour les activités où des écarts sont observés	70
Tableau 56 :	Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires pour mettre en place ou renforcer le partenariat externe	71
Tableau 57 :	Éléments que les commissions scolaires ont jugé utiles à la poursuite du développement de la proactivité et du partenariat	72
Tableau 58 :	Appréciation par les commissions scolaires de l'utilité du plan d'action pour l'implantation des SARCA	73
Tableau 59 :	Appréciation par les commissions scolaires de l'utilité de la rencontre ayant eu lieu entre des personnes-ressources du Ministère et des représentants de leur commission scolaire	74
Tableau 60 :	Distribution du degré d'implication des personnes qui ont collaboré à l'élaboration du plan d'action de la commission scolaire	75

Tableau 61 :	Personnes à qui les commissions scolaires ont présenté officiellement le plan d'action SARCA	76
Tableau 62 :	Proportion des commissions scolaires par type d'intervenant assurant le suivi du plan d'action SARCA	77
Tableau 63 :	Proportion des commissions scolaires par phase d'implantation et par type d'intervenant assurant le suivi du plan d'action SARCA....	77
Tableau 64 :	Appréciation des commissions scolaires de l'utilité des moyens ou des activités mis en place par le MELS	78
Tableau 65 :	Les domaines prioritaires dans lesquels les commissions scolaires ont confié avoir choisi d'investir l'allocation spécifique des SARCA accordée pour l'année scolaire 2007-2008	79
Tableau 66 :	Identification par les commissions scolaires des éléments qui ont facilité le plus l'implantation des SARCA	80
Tableau 67 :	Les facteurs qui rendent difficile l'implantation des SARCA selon les commissions scolaires	80
Tableau 68 :	Les domaines dans lesquels les commissions scolaires jugeaient avoir besoin de soutien pour poursuivre l'implantation des SARCA.....	81
Tableau 69 :	Les domaines dans lesquels les commissions scolaires jugeaient avoir besoin de soutien pour poursuivre l'implantation. Données par phase d'implantation.	81
Tableau 70 :	Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008	84
Tableau 71 :	Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008 - Données traitées selon les phases d'implantation	84
Tableau 72 :	Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du second niveau d'accueil en 2007-2008	85
Tableau 73 :	Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de suivi à la formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008	86
Tableau 74 :	Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de suivi à la formation pour le personnel du second niveau d'accueil en 2007-2008	87
Tableau 75 :	Thèmes des activités de formation et des activités de suivi à la formation sur l'accompagnement pour le personnel des SARCA et offertes par les commissions scolaires en 2007-2008	88
Tableau 76 :	Catégories de personnel ou de groupes ayant été sensibilisés ou formés à l'importance de l'orientation professionnelle	89

INTRODUCTION

À la demande du secteur de la formation professionnelle et technique et formation continue, la Direction de la recherche, des statistiques et de l'information (DRSI) a réalisé la première étape de l'évaluation des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) qui visait à établir une évaluation de leur mise en œuvre de même que le portrait de l'état d'implantation de ces services. Le présent rapport en expose les résultats.

La première partie fournit une brève description des SARCA et des actions réalisées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour leur implantation. La seconde partie décrit la méthodologie utilisée pour cette enquête. La troisième partie dresse un portrait de l'autoévaluation des commissions scolaires (CS) au regard de la mise en œuvre de leur plan d'action pour chacune des fonctions des SARCA. Les parties suivantes font successivement état des constats obtenus sur l'état d'implantation de chacune de ces fonctions: l'accueil, l'accompagnement, le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base (BARFGB), l'information, l'orientation professionnelle, le partenariat et la proactivité. La dixième section décrit la perception des commissions scolaires relativement à la démarche d'élaboration de leur plan d'action, au soutien offert par le MELS de même que leur perception des éléments qui facilitent ou rendent difficile l'implantation. L'avant-dernière section décrit les actions de formation réalisées par les commissions scolaires. Finalement, la dernière partie présente la conclusion du portrait de l'état d'implantation des SARCA.

1

LA PRÉSENTATION DES SARCA

1.1 RAPPEL HISTORIQUE

Depuis 1988, la Loi sur l'instruction publique, art. 250, donne aux commissions scolaires la responsabilité d'offrir des services d'accueil et de référence aux populations adultes. Cet ensemble de services visait à aider les adultes à préciser leur voie dans le domaine de la formation et de la vie professionnelle. Selon les commissions scolaires, les adultes pouvaient y trouver des services comme :

- une analyse de leurs acquis scolaires et l'établissement d'équivalences ;
- des conseils professionnels pour préciser leur projet de formation ou effectuer une exploration de leur orientation professionnelle ;
- l'identification de la formation manquante et l'établissement du profil de formation ;
- une inscription dans un centre d'éducation des adultes (CEA) ou un centre de formation professionnelle (CFP), incluant parfois une aide à la demande de prêts et bourses ;
- des références vers des ressources permettant d'obtenir des services jugés opportuns.

1.2 LES SARCA - UN ANCRAGE DANS UNE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

1.2.1 LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE D'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE FORMATION CONTINUE

En 2002, le gouvernement a adopté une politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue à l'intérieur de laquelle il situe, d'une part, l'importance de la formation de base et, d'autre part, de la formation continue pour les adultes.

Ainsi, une formation de base suffisante et la mise à jour de leurs compétences permettraient aux adultes de s'adapter à différentes nouvelles réalités telles que «la mondialisation des marchés, la rapidité et la fluidité des communications, le renouvellement rapide des connaissances et des technologies, les changements sociaux accélérés, le maintien ou la réinsertion dans le marché du travail, la complexification de la vie sociale».

De plus, «la capacité des individus d'apprendre tout au long de leur vie est une condition essentielle au développement culturel, social et économique du Québec. Les actions gouvernementales visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que les enjeux économiques et démographiques auxquels le Québec fait face ne pourront avoir d'effets durables que si les adultes mettent à jour leurs compétences et en acquièrent de nouvelles, particulièrement lorsque la formation de base est insuffisante au point de départ¹».

Au Québec, il a été convenu que les apprentissages sanctionnés par le diplôme d'études secondaires (DES) ou par le diplôme d'études professionnelles (DEP) constituent la norme sociale de référence pour définir la formation de base. Toutefois, pour certains groupes de personnes, «acquérir l'ensemble de ces éléments souhaitables de la formation de base représente un défi qui peut s'avérer insurmontable²».

En effet, en 2001, au Québec, un peu plus d'un million de personnes âgées de 15 à 64 ans n'étaient pas titulaires d'un diplôme du secondaire (DES ou DEP) et ne fréquentaient pas l'école³.

Cette politique comporte quatre orientations :

- assurer une formation de base aux adultes du Québec ;
- maintenir et rehausser sans cesse le niveau de compétence des adultes ;
- valoriser les acquis et les compétences des adultes par une reconnaissance officielle ;
- lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance.

Les SARCA y sont identifiés comme un levier nécessaire pour lever les obstacles à l'accessibilité et à la persévérance des adultes (4^e orientation de la politique).

Un plan d'action accompagnait cette politique gouvernementale. Il comportait une série de mesures dont deux spécifiques aux SARCA : l'une visant l'amélioration des services et introduisant le conseil et l'accompagnement et l'autre introduisant le BARFGB. Il précisait aussi des responsabilités générales des SARCA à l'égard des adultes.

Les mesures spécifiques des SARCA :

- les services autrefois appelés «d'accueil et référence» seront améliorés et comprendront des services de conseil et d'accompagnement de façon à amener les adultes à entreprendre un projet de formation, plus particulièrement en formation de base, et à favoriser leur persévérance et leur réussite ;
- un bilan des acquis relatifs à la formation générale de base sera établi pour tout adulte qui entreprendra une démarche visant à parfaire ou à compléter sa formation de base de façon à l'aider à se situer par rapport au niveau de formation de base qu'il a atteint.

1 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, 2002, p.1.

2 Ibid., p.9.

3 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans les commissions scolaires - Cadre général*, Québec, 2006, p. 10.

Les responsabilités générales des SARCA à l'égard des adultes :

- aider les adultes à préciser leur projet de formation et, le cas échéant, les diriger vers d'autres services appropriés pour répondre à leurs demandes, notamment vers des organismes d'action communautaire autonomes ;
- conseiller les adultes sur les possibilités de reconnaissance de leurs acquis et de leurs compétences, sur les activités de mise à niveau opportunes et sur tout autre service ;
- accompagner les adultes et les conseiller tout au long de leur démarche de formation⁴.

C'est en 2005-2006 que les services d'accueil et de référence renouvelés désormais appelés Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ont fait leur apparition dans les commissions scolaires.

1.3 UNE IMPLANTATION PROGRESSIVE

En 2005-2006, 50 commissions scolaires ont amorcé le renouvellement des services d'accueil et de référence afin de les transformer en SARCA. Cette transformation sera désignée sous l'appellation «implantation des SARCA» afin d'alléger le texte. Les 22 autres l'ont fait en 2006-2007 ; il s'agissait des 20 commissions scolaires qui offraient le *Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans* et de 2 commissions scolaires à statut particulier.

En concertation avec les commissions scolaires et divers partenaires, le Ministère a mis en œuvre un grand éventail d'actions afin de soutenir cette implantation, notamment, la publication d'un cadre général⁵ permettant de situer le contexte, les orientations, les objectifs et les responsabilités des SARCA. Il a élaboré un référentiel des compétences des SARCA et piloté des recherches-actions. Il a effectué des tournées régionales et offert des formations initiales et continues sur la démarche du BARFGB. Il a aussi réalisé des opérations de soutien aux commissions scolaires dans leur démarche de planification en offrant des sessions de formation sur la rédaction de leur plan d'action, en analysant chacun de ces plans, en préparant des suggestions et des commentaires spécifiques pour chaque commission scolaire et en organisant des rencontres collectives de rétroaction sur les plans d'action.

4 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, Québec, 2002, p. 8.

5 Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans les commissions scolaires, Cadre général*, 2006, 37 p.

1.4 LES POPULATIONS VISÉES PAR LES SARCA

Les personnes visées par les SARCA sont les adultes. Un adulte se définit selon l'article 2 de la Loi sur l'instruction publique comme étant une personne de 16 ans et plus. Selon la politique, les commissions scolaires sont tenues d'utiliser une approche différenciée selon le sexe et porter une attention spéciale aux besoins des personnes qui ont des difficultés particulières, notamment :

- les personnes âgées de moins de 30 ans sans qualification ;
- les personnes handicapées ;
- les personnes immigrantes ;
- les autochtones ;
- les personnes âgées de plus de 45 ans sur le marché du travail.

1.5 LES SERVICES RENOUVELÉS QUI CONSTITUENT LES SARCA

C'est dans le cadre général⁶, produit par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport que sont décrits les fondements et les orientations des SARCA de même que les services renouvelés et les nouvelles responsabilités générales.

Les SARCA interviennent sur deux plans : d'une part auprès des personnes et d'autre part dans la collectivité.

Dans leur intervention auprès des personnes, les SARCA constituent un ensemble intégré de services qui leur permet d'effectuer une démarche de clarification ou d'élaboration de leur projet et d'un plan d'action destiné à le réaliser.

Ces services agissent en matière :

- d'accueil ;
- d'accompagnement ;
- de BARFGB ;
- d'information ;
- d'orientation professionnelle.

Dans leur intervention auprès de la collectivité, les SARCA appuient leur action sur deux responsabilités générales :

- le partenariat ;
- la proactivité.

⁶ Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement dans les commissions scolaires, Cadre général*, 2006, 37 p.

2 LA MÉTHODOLOGIE

2.1 LE QUESTIONNAIRE

Pour mener l'enquête visant à dresser le portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, un questionnaire électronique s'adressant aux responsables des SARCA dans les 72 commissions scolaires a été mis en ligne du 22 octobre 2008 au 14 novembre 2008.

Les commissions scolaires ont été invitées à le remplir en mettant à contribution les personnes qui connaissent le mieux la situation de leur milieu. De 1 à 3 personnes par commission scolaire ont contribué à répondre au questionnaire.

Le questionnaire soumis comportait sept sections. Les six premières visaient à décrire l'état d'implantation, au 30 juin 2008, de chaque service et de chaque responsabilité générale des SARCA : l'accueil, l'accompagnement, le BARFGB, l'information, l'orientation professionnelle, la proactivité et le partenariat.

La dernière section était destinée à apprécier les activités menées par le Ministère pour soutenir les commissions scolaires durant l'élaboration de leur plan d'action local et durant son implantation.

2.2 LE TAUX DE RÉPONSE

Parmi les 72 commissions scolaires invitées à répondre au questionnaire, 65 ont répondu à toutes les questions alors qu'une autre n'a répondu qu'à la section sur l'accueil. Le taux de réponse est de 90%.

2.3 L'ANALYSE DES DONNÉES

Les données recueillies permettent de dresser un portrait de la situation des SARCA pour l'ensemble des commissions scolaires sans distinguer ce qui appartient aux centres de FP ou de FGA ou à d'autres points de services.

Certains éléments du rapport dressent le portrait de la situation au 30 juin 2008 alors que d'autres ciblent plutôt des actions réalisées durant l'année scolaire 2007-2008. Les indications permettant de relever ces différences se trouvent dans les titres des tableaux.

Une analyse des données a été effectuée selon les phases d'implantation afin de dégager, s'il y avait lieu, des différences entre le portrait de la situation des 50 commissions scolaires ayant implanté les SARCA durant la première année d'implantation et celui des 22 les ayant implantés durant l'année suivante.

3

L'AUTOÉVALUATION
DES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur leur appréciation de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action des SARCA au regard de l'accueil, de l'accompagnement, du BARFGB, de l'information, de l'orientation professionnelle, du partenariat et de la proactivité. Leur appréciation a été effectuée sur une échelle d'appréciation en 4 échelons : pas amorcé, peu avancé, assez avancé et très avancé.

Tableau 1

Appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action SARCA

Services et responsabilités générales des SARCA	État d'avancement du plan d'action (%) (n = 65 CS)			
	Pas amorcé	Peu avancé	Assez avancé	Très avancé
L'accueil	0	18,5	49,2	32,3
L'accompagnement	4,6	33,8	49,2	12,3
Le BARFGB	15,4	52,3	23,1	9,2
L'information	3,1	18,5	60,0	18,5
L'orientation professionnelle	3,1	26,2	50,8	18,5
Le partenariat et la proactivité	0	32,3	30,8	36,9

Pour les fins d'analyse, les pourcentages obtenus aux deux échelons supérieurs (assez avancé et très avancé) ont été regroupés. Selon l'appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement de leur plan d'action, l'accueil serait jugé le plus avancé, suivi de près par l'information. À l'opposé, c'est pour le BARFGB que la mise en œuvre de leur plan d'action a été jugée la moins avancée.

Tableau 2

Mise en rang de l'appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action

	Regroupement des 2 échelons supérieurs
L'accueil	1
L'information	2
L'orientation professionnelle	3
La proactivité et le partenariat	4
L'accompagnement	5
Le BARFGB	6

L'analyse par phase d'implantation semble refléter un effet de progression dans l'implantation des SARCA. En effet, pour chaque service ou responsabilité générale des SARCA, les commissions scolaires de la première phase d'implantation sont plus nombreuses que celles de la seconde phase d'implantation à avoir situé l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action dans un des échelons supérieurs.

Tableau 3

Appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de leur plan d'action – Données compilées pour les deux échelons supérieurs selon les deux phases d'implantation des SARCA

	% des CS de la phase 1 (n = 47 CS)	% des CS de la phase 2 (n = 18 CS)	% global (n = 65 CS)
L'accueil	89,3	61,1	81,5
L'accompagnement	70,2	38,8	61,5
Le BARFGB	36,1	22,2	32,3
L'information	82,9	66,6	78,4
L'orientation professionnelle	72,3	61,1	69,2
Le partenariat et la proactivité	72,3	55,5	67,6

4 L'ACCUEIL

L'accueil consiste à établir une communication interactive avec un adulte en vue de le guider et de le conseiller dans la mise en forme de l'intention qui l'a motivé à établir le contact. Les adultes à qui un second niveau d'accueil est recommandé sont ceux qui ont besoin de plus d'aide et de conseil pour explorer leur situation ainsi que les possibilités qui s'offrent à eux. La personne professionnelle qui rencontrera alors l'adulte l'amènera à échanger plus avant sur les raisons qui motivent sa démarche et sur le but poursuivi, lui fournira une appréciation de ses acquis, l'informerá et le conseillera sur les actions à poser pour poursuivre l'élaboration de son projet ou le concrétiser.

4.1 L'APPRÉCIATION DES CS SUR L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'ACCUEIL

Les commissions scolaires ont été questionnées sur leur appréciation de l'état d'avancement au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'accueil. La grande majorité des commissions scolaires (81,5 %) se jugeaient très avancées ou assez avancées en faisant ainsi l'élément le plus avancé lorsque comparé aux autres fonctions SARCA⁷.

4.2 LES POINTS DE SERVICE POUR LE PREMIER ACCUEIL

Lorsqu'elles ont été questionnées sur le nombre de points de service pour le premier accueil, 47 des 66 commissions scolaires (71,2 %) ont indiqué avoir plusieurs points de service. Les 19 autres commissions scolaires (28,8 %), pour leur part, avaient un seul point de service centralisé pour le premier accueil.

4.2.1 LES COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT PLUSIEURS POINTS DE SERVICE

Des 47 commissions scolaires qui avaient plusieurs points de services pour le premier accueil, 32 avaient des services à la fois dans tous les CEA et dans tous les CFP, 5 de ces 32 ayant dit avoir en plus un point de service situé dans les locaux d'un partenaire externe (centre local d'emploi (CLE), carrefour jeunesse emploi (CJE), organisme communautaire).

⁷ Pour plus de détails, voir la section 3 : *L'autoévaluation des CS*.

Tableau 4

Localisation des points de service pour le premier accueil des commissions scolaires ayant plusieurs points de service en 2007-2008

Localisation des points de service pour le premier accueil	N ^{bre} de CS (n = 47 CS)	% de CS (n = 47 CS)
Dans tous les CEA et dans tous les CFP	32 ⁸	68,1
Seulement dans tous les CEA	6 ⁹	12,8
Combinaison de lieux variés	4	8,5
Seulement dans un point centralisé pour la FGA et seulement dans un point centralisé pour la FP	3	6,4
Seulement dans certains centres	2	4,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.2.2 LES COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT UN POINT DE SERVICE CENTRALISÉ

Parmi les 19 commissions scolaires qui avaient un point de service centralisé pour le premier accueil, le point de service centralisé se situait dans un CEA dans 10 de ces commissions scolaires.

Tableau 5

Localisation des points de service pour le premier accueil des commissions scolaires ayant un point de service centralisé en 2007-2008

Localisation des points de services centralisés	N ^{bre} de CS (n = 19 CS)	% de CS (n = 19 CS)
Au centre administratif	5	26,3
Dans un CEA	10	52,6
Dans un CFP	1	5,3
Autres	3	15,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

8 4 de ces CS ont, en plus des points de service dans tous les centres, un point de service centralisé pour la FP et un point de service centralisé pour la FGA.

9 L'une de ces CS a aussi un point de service centralisé pour la FGA.

4.3 LES POINTS DE SERVICE POUR LE SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

La grande majorité des commissions scolaires offrait le second niveau d'accueil dans les mêmes lieux que le premier accueil (53 commissions scolaires des 64¹⁰ commissions scolaires), facilitant d'autant la proximité et l'accessibilité du service aux adultes.

Le second niveau d'accueil est disponible dans des lieux différents que le premier accueil pour 11 autres commissions scolaires qui se distribuaient ainsi :

- 5 des 11 commissions scolaires avaient indiqué avoir un point de service centralisé pour le premier niveau d'accueil ;
- 6 des 11 commissions scolaires avaient indiqué avoir plusieurs points de service pour le premier niveau d'accueil.

Pour les 5 premières commissions scolaires et pour l'une des 6 autres, le nombre de points de service pour le second niveau d'accueil est plus élevé que le nombre de points de service pour le premier accueil.

4.4 LA PRÉSENCE D'UNE PROCÉDURE UNIFORME OU DE BALISES COMMUNES ET LES LIEUX OÙ ELLES SONT APPLIQUÉES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur la présence de balises communes ou de procédures uniformes pour le premier accueil de même que pour le second niveau d'accueil. Un plus grand nombre de commissions scolaires avaient établi une procédure uniforme ou des balises communes pour le premier accueil (43 commissions scolaires) que pour le second niveau d'accueil (34 commissions scolaires).

4.4.1 POUR LE PREMIER ACCUEIL

Parmi les 66 commissions scolaires, 43 avaient établi une procédure uniforme ou des balises communes pour le premier accueil et celles-ci étaient appliquées dans tous les points de service pour 17 de celles-ci.

Pour les 26 de ces 43 commissions scolaires qui ne les appliquaient pas dans tous leurs points de service, c'est à la fois dans les CEA et dans les CFP qu'elles étaient appliquées le plus fréquemment.

¹⁰ 2 CS ont répondu : ne s'applique pas.

Tableau 6

Lieux d'application, au 30 juin 2008, des procédures uniformes ou des balises communes pour le premier niveau d'accueil

Lieux d'application	N ^{bre} de CS (n = 43 CS)
Dans tous les points de service	
Dans tous les points de service	17
Dans certains points de service	
Dans les CEA et dans les CFP ¹¹	9
Seulement dans les CEA	6
Seulement dans un point de service relevant de la CS	3
Seulement dans certains CEA	2
Seulement dans certains CEA et dans certains CFP ¹²	2
Seulement dans les points de service centralisés	2
Seulement dans les CFP et dans certains CEA	1
Autres	1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

De plus, si la présence de balises est mise en relation avec les points de service pour le premier accueil, les données révèlent que 79 % (15 des 19 commissions scolaires) des commissions scolaires ayant indiqué avoir un point centralisé ont établi des balises comparativement à 59 % (28 des 47 commissions scolaires) des commissions scolaires ayant indiqué avoir plusieurs points de service pour le premier niveau d'accueil.

4.4.2 POUR LE SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

Un peu plus de la moitié des commissions scolaires (34 des 66 commissions scolaires) s'étaient donné une procédure uniforme ou des balises communes pour le second niveau d'accueil.

Parmi elles, 15 les appliquaient dans tous leurs points de service. Pour les 19 autres, c'est dans les CEA que leur application était la plus fréquente.

11 3 de ces CS les appliquent en plus dans les points de service centralisés.

12 L'une de ces CS les a aussi appliquées dans les points de service centralisés et dans un point de service relevant de la CS.

Tableau 7

Lieux d'application, au 30 juin 2008, des procédures uniformes ou des balises communes pour le second niveau d'accueil

Lieux d'application	N ^{bre} de CS (n = 34 CS)
Dans tous les points de service	
Dans tous les points de service	15
Dans certains points de service	
Seulement dans les CEA ¹³	6
Seulement dans un point de service relevant de la CS	3
Seulement dans les points centralisés	2
Dans certains CEA	2
Écrites mais pas encore appliquées	2
Seulement dans les CEA et dans les CFP	2
Dans certains CEA et dans les points de service centralisés	1
Dans certains CEA et dans le point de service centralisé relevant de la CS	1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

La présence de procédures uniformes ou de balises communes au premier accueil et au second niveau d'accueil a été mise en relation ; 31 commissions scolaires les avaient établies dans les deux cas. À l'opposé, au moment de l'enquête, 20 commissions scolaires ne s'étaient dotées de telles procédures ou balises pour aucun.

Tableau 8

Au 30 juin 2008, présence de procédures uniformes ou de balises communes à chacun des niveaux d'accueil

		Premier niveau d'accueil % (n)	
		Oui	Non
Second niveau d'accueil % (n)	Oui	47,0 (31)	4,5 (3)
	Non	18,2 (12)	30,3 (20)

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

13 1 de ces CS les appliquait dans un lieu additionnel.

4.5 LA NATURE DE L'INTERVENTION AU PREMIER ACCUEIL ET AU SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

4.5.1 AU PREMIER ACCUEIL

Les commissions scolaires ont été interrogées sur les éléments d'intervention réalisés par le personnel qui effectue le premier accueil. Leurs réponses ont été regroupées en 3 thèmes: le questionnement de l'adulte et l'aide fournie, la transmission de renseignements à l'adulte et la collecte de renseignements de l'adulte.

Les trois éléments d'intervention ayant été identifiés le plus fréquemment par les commissions scolaires touchent chacun des thèmes. L'élément d'intervention le plus fréquemment effectué par les commissions scolaires est en rapport avec le questionnement de l'adulte et l'aide fournie. Dans presque toutes les commissions scolaires (60 commissions scolaires), le personnel au premier accueil dirige les adultes, s'il y a lieu, vers le second niveau d'accueil. Ces données laissent présumer que, dans au moins un point de service de ces 60 commissions scolaires, l'adulte est dirigé vers l'accueil de second niveau lorsque cet accueil est estimé pertinent pour lui.

Les deux autres éléments d'intervention les plus fréquents sont la transmission de renseignements relatifs à l'admission et à l'inscription (59 commissions scolaires) et le questionnement de l'adulte sur les raisons de son contact pour lui faire préciser sa demande (59 commissions scolaires). Enfin, le troisième élément le plus fréquent est la collecte de données nominatives sur l'adulte indiquée par 54 commissions scolaires.

Les données soulignent aussi la place prépondérante, au cours du premier accueil, de l'information relative aux différentes formations possibles. En effet, l'information au sujet des cours offerts en formation générale et l'information offerte sur les programmes de formation professionnelle est le fait respectivement de 52 et 48 commissions scolaires alors que 45 commissions scolaires indiquent fournir à l'adulte des renseignements sur les services offerts par les SARCA et 35 commissions scolaires indiquent fournir à l'adulte des renseignements sur les ressources disponibles dans le milieu (par exemple : carrefour jeunesse emploi).

Tableau 9**Éléments d'intervention réalisés par le personnel du premier accueil dans les commissions scolaires**

Éléments d'intervention réalisés au cours du premier accueil	N ^{bre} de CS (n = 66 CS)	% de CS (n = 66 CS)
Questionnement de l'adulte et aide fournie		
Diriger l'adulte vers le second niveau d'accueil, s'il y a lieu, et fixer les rendez-vous	60	90,9
Questionner l'adulte sur les raisons de son contact et lui faire préciser sa demande	59	89,4
Indiquer à l'adulte comment il peut donner suite à sa démarche	40	60,6
Questionner l'adulte sur ses acquis scolaires	37	56,1
Transmission de renseignements à l'adulte		
Fournir des renseignements sur l'admission et l'inscription	59	89,4
Fournir des renseignements sur des cours offerts en formation générale des adultes	52	78,8
Fournir des renseignements sur des programmes d'études et des cours offerts en formation professionnelle	48	72,7
Fournir des renseignements sur les services offerts par les SARCA	45	68,2
Fournir des renseignements sur les ressources disponibles dans le milieu (par exemple : carrefour jeunesse emploi)	35	53,0
Fixer les rendez-vous pour des sessions d'information de groupe	23	34,8
Collecte de renseignements de l'adulte		
Recueillir des données nominatives sur l'adulte	54	81,8
Autres		
Ne s'applique pas	2	3,0
Autre	1	1,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.5.2 AU SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

En ce qui concerne les éléments d'intervention réalisés par le personnel professionnel de l'accueil de second niveau, la presque totalité des éléments mentionnés dans le questionnaire étaient présents dans une grande majorité des commissions scolaires.

L'élément le moins présent, la remise à l'adulte d'un document qui consigne les conclusions de l'entrevue au regard de son projet (17 commissions scolaires), indique que la démarche n'était pas encore systématisée par un document écrit qu'aurait pu conserver l'adulte pour s'y référer au besoin, pour pousser plus à fond sa réflexion ou pour le guider dans les démarches à venir.

Par ailleurs, on observe que les commissions scolaires de la première phase d'implantation ont été 1,5 fois plus nombreuses à évaluer la pertinence de proposer la réalisation du bilan.

Tableau 10**Éléments d'intervention réalisés par le personnel professionnel de l'accueil de second niveau**

Éléments d'intervention réalisés à l'accueil de second niveau	N ^{bre} de CS (n = 66 CS)	% de CS (n = 66 CS)
Clarification des motifs amenant l'adulte à prendre contact		
Discuter avec l'adulte des raisons qui l'amène à envisager un changement à ce moment-ci de sa vie	59	89,4
Exploration de la situation de l'adulte		
Analyser les acquis scolaires de l'adulte	64	97,0
Questionner l'adulte sur ses acquis d'expérience (ex. : travail, famille) et estimer les différentes possibilités de les faire reconnaître	59	89,4
Discuter avec l'adulte de sa situation d'emploi et de revenu et, s'il a été dirigé par un organisme, connaître la nature des services obtenus	56	84,8
Explorer la situation et l'histoire de l'adulte pour qu'il puisse enraciner son projet dans sa réalité	56	84,8
Exploration des ressources et des solutions possibles		
Déterminer avec l'adulte les prochaines étapes pour poursuivre l'élaboration de son projet ou pour le réaliser	60	90,9
Fournir, s'il y a lieu, des références sur les ressources de la communauté appropriées à la réalisation du projet de l'adulte	57	86,4
Explorer avec l'adulte les ressources et les obstacles liés à la réalisation de son projet	55	83,3
Évaluer la pertinence de proposer la réalisation du bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	47	71,2
Consignation des conclusions de l'entrevue		
Remettre à l'adulte un document qui consigne les conclusions de l'entrevue au regard de son projet	17	25,8
Autre	8	12,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.6 LES ADULTES POUVANT BÉNÉFICIER D'UNE ENTREVUE DE SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

Les réponses des commissions scolaires révèlent que dans 85% des commissions scolaires (56 commissions scolaires) les adultes dont le projet n'était pas clair au premier accueil pouvaient bénéficier d'une entrevue de second niveau d'accueil.

Tableau 11**Adultes pouvant bénéficier d'une entrevue de second niveau d'accueil**

	N ^{bre} de CS (n = 66 CS)	% de CS (n = 66 CS)
Les adultes dont le projet ne semblait pas clair au premier accueil	56	84,8
Les adultes qui ont contacté le premier accueil	45	68,2
Les adultes dont le projet était clair et qui souhaitaient s'inscrire en FGA	38	57,6
Les adultes dont le projet était clair et qui souhaitaient s'inscrire en FP	34	51,5
Les adultes qui ont besoin d'information scolaire (établissements postsecondaires et procédures d'admission)	3	4,5
Les adultes adressés par un partenaire ou qui réalisent un bilan des acquis et des compétences	2	3,0
Autres	5	7,6
Ne s'applique pas	2	3,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Dans presque toutes les commissions scolaires, l'entrevue du second niveau d'accueil dure plus de 20 minutes et dans la moitié d'entre elles, 45 minutes ou plus.

Tableau 12**Durée de l'entrevue du second niveau d'accueil**

Durée de l'entrevue du second niveau d'accueil	N ^{bre} de CS (n = 66 CS)	% de CS (n = 66 CS)
Moins de 20 minutes	2	3,0
Entre 20 et 30 minutes	22	33,3
45 minutes	17	25,8
Plus de 45 minutes	20	30,3
Ne s'applique pas	2	3,0
Autres	3	4,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.7 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES DANS LES CS CONCERNANT L'ACCUEIL

4.7.1 L'ACCUEIL EN GÉNÉRAL

Les réponses des commissions scolaires concernant les activités qu'elles avaient réalisées afin de transformer l'accueil ont été regroupées en 4 thèmes :

- la révision du processus de l'accueil ;
- les transformations des lieux ;
- l'élaboration de matériel informatique ;
- les modalités d'accessibilité, qui font l'objet d'une section propre (4.7.1.2).

4.7.1.1 LA RÉVISION DU PROCESSUS D'ACCUEIL

Les activités réalisées le plus fréquemment sont celles regroupées principalement dans la révision du processus de l'accueil. L'établissement de liens a occupé de nombreuses commissions scolaires. En effet, 52 commissions scolaires ont travaillé à l'établissement de liens entre l'accueil, les autres services des SARCA, les services de formation et les services des partenaires internes et externes et 46 commissions scolaires ont établi des liens entre l'accueil SARCA et les services d'admission et d'inscription en formation. L'élaboration ou la révision de formulaires, de protocoles ou de procédures ont été réalisées par 48 commissions scolaires et la redéfinition des rôles et responsabilités des personnes responsables des deux niveaux d'accueil par 43 commissions scolaires.

À l'opposé, les activités de transformation des lieux qui ont été réalisées par le moins grand nombre de commissions scolaires étaient regroupées dans l'élaboration de matériel informatique.

Tableau 13

Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires afin de transformer l'accueil

Activités réalisées afin de transformer l'accueil	N ^{bre} de CS (n = 66 CS)	% de CS (n = 66 CS)
Révision du processus de l'accueil		
Établissement de liens entre l'accueil, les autres services SARCA, les services de formation et les services des partenaires internes et externes	52	78,8
Élaboration ou révision de formulaires, de protocoles ou de procédures	48	72,7
Établissement de liens entre l'accueil SARCA et les services d'admission et d'inscription en formation	46	69,7
Redéfinition des rôles et responsabilités des personnes responsables des deux niveaux d'accueil	43	65,2
Transformations des lieux		
Transformation physique des lieux d'accueil	25	37,8
Élaboration de matériel informatique		
Élaboration ou révision de guides ou répertoires d'information sur les services disponibles en dehors de la commission scolaire	34	51,5
Élaboration ou révision de guides d'information sur les services internes de la commission scolaire	29	43,9
Autres	6	9,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.7.1.2 LES MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Plus de la moitié des commissions scolaires, soit 37 des 66 commissions scolaires, ont transformé leurs modalités d'accessibilité aux services d'accueil. Elles ont ajouté des plages horaires ou ouvert des nouveaux lieux d'accueil ; certaines ont fait les deux. Il s'agit de la cinquième activité en termes de fréquences.

Tableau 14

Portrait, au 30 juin 2008, des transformations réalisées par les commissions scolaires aux modalités d'accessibilité à l'accueil des SARCA

Modalités d'accessibilité (Analyse par CS)	N ^{bre} de CS (n = 37 CS)	% de CS (n = 37 CS)
Plages horaires seulement	15	40,5
Nouveaux lieux d'accueil seulement	12	32,4
Plages horaires et nouveaux lieux d'accueil	10	27,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Finalement, les commissions scolaires de la première phase d'implantation ont été 1,5 fois plus nombreuses à ajouter des plages horaires alors que celles de la deuxième phase d'implantation ont été légèrement plus nombreuses à ouvrir de nouveaux lieux d'accueil.

4.8 LES ADAPTATIONS EFFECTUÉES À L'ACCUEIL SELON LES CARACTÉRISTIQUES DES POPULATIONS

Lorsqu'elles sont questionnées sur les adaptations qu'elles ont réalisées à l'accueil pour tenir compte des caractéristiques de certains groupes de population, les commissions scolaires indiquent que ce sont les jeunes adultes de 16 à 24 ans, et les personnes peu scolarisées qui ont bénéficié le plus des adaptations effectuées dans les services offerts.

Tableau 15

Portrait, au 30 juin 2008, des commissions scolaires ayant réalisé des adaptations à l'accueil selon les groupes de populations

	1- Jeunes adultes de 16-24 ans	2- Adultes de plus de 35 ans sur le marché du travail	3- Personnes peu scolarisées	4- Personnes immigrantes	5- Personnes handicapées	6- Personnes autochtones	7- Femmes monoparentales	8- Population féminine en général	9- Population masculine en général
	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de CS
Intervention au premier niveau d'accueil	31	15	26	16	13	9	15	10	10
Intervention au second niveau d'accueil	31	14	26	15	10	6	13	10	11
Documents reliés à l'accueil	10	7	12	10	5	3	5	4	4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Une analyse des données par phase d'implantation montre certaines tendances. Les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation ont réalisé plus d'adaptations permettant de tenir compte des caractéristiques des jeunes adultes de 16 à 24 ans alors que nous observons l'inverse pour les personnes peu scolarisées. Ce qui est tout à fait congruent avec la réalité puisque les commissions scolaires de la deuxième phase d'implantation sont précisément celles qui avaient le *Programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans*.

Tableau 16

Portrait, au 30 juin 2008, de la proportion des commissions scolaires ayant réalisé, par phase d'implantation, des adaptations à l'accueil pour les groupes de population où des écarts étaient observés

Groupes de population	Phase 1 (%) (n = 47 CS)	Phase 2 (%) (n = 18 CS)	% global (n = 65 CS)
Jeunes adultes de 16-24 ans			
Intervention au premier niveau d'accueil (n = 31)	40,4	66,7	47,7
Intervention au second niveau d'accueil (n = 31)	40,4	66,7	47,7
Personnes peu scolarisées			
Intervention au premier niveau d'accueil (n = 26)	42,6	33,3	40,0
Documents reliés à l'accueil (n = 12)	21,3	11,1	18,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

4.9 LES ÉLÉMENTS UTILES À LA POURSUITE DE L'IMPLANTATION DE L'ACCUEIL

Les commissions scolaires ont été interrogées sur les éléments qui pourraient être utiles à la poursuite de l'implantation de l'accueil, en indiquant un maximum de 3 éléments. Les 3 éléments retenus le plus fréquemment par les commissions scolaires étaient : l'offre de formation au personnel de soutien (36 commissions scolaires); l'établissement d'une procédure de suivi à l'interne (ou la révision de celle-ci) (33 commissions scolaires) et l'établissement d'une procédure de suivi avec les partenaires à l'externe (ou la révision de celle-ci) (35 commissions scolaires).

Les réponses des commissions scolaires mettent en lumière une assez forte convergence relative aux éléments utiles à la poursuite de l'implantation de l'accueil puisque 19 commissions scolaires ont choisi à la fois l'énoncé se donner une procédure de suivi à l'interne ou la réviser et l'énoncé se donner une procédure de suivi avec les partenaires à l'externe ou la réviser. De plus, les trois choix les plus fréquemment retenus se démarquent nettement des autres.

Tableau 17

Portrait, au 30 juin 2008, des éléments jugés utiles par les commissions scolaires à la poursuite de l'implantation des services d'accueil des SARCA

Éléments jugés utiles	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Offrir de la formation au personnel de soutien	36	55,4
Se donner une procédure de suivi avec les partenaires à l'externe ou la réviser	35	53,8
Se donner une procédure de suivi à l'interne ou la réviser	33	50,8
Offrir de la formation au personnel professionnel	16	24,6
Avoir des modèles de formulaires	15	23,1
Avoir une meilleure compréhension de chacun des deux niveaux d'accueil	14	21,5
Revoir le processus d'intervention au premier niveau d'accueil	11	16,9
Revoir le processus d'intervention au second niveau d'accueil	11	16,9
Avoir un guide ou un répertoire régional	3	4,6
Autres	2	3,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Ce sont les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation qui ont nommé en plus grand nombre l'établissement de procédures de suivi à l'interne ou leur révision comme élément utile à la poursuite de l'implantation.

4.10 L'ACCUEIL - FAITS SAILLANTS

On a observé que les points de service pour le premier accueil SARCA étaient centralisés dans 28,8 % des commissions scolaires (19 CS) et qu'ils étaient situés dans tous les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle dans 48,5 % des commissions scolaires (32 CS). À peu près le même nombre s'étaient donné des balises communes ou des procédures uniformes pour effectuer le second niveau d'accueil (34 commissions scolaires) et 65,1 % des commissions scolaires (43 CS) en avaient établi pour le premier accueil. On a aussi observé une grande convergence des tâches réalisées par le personnel professionnel qui effectue le second niveau d'accueil. Il faut également noter que l'accessibilité de l'accueil est accrue pour les adultes. En effet, 56,1 % des commissions scolaires (37 CS) ont soit ajouté des nouveaux lieux d'accueil, soit élargi des plages horaires ou fait les deux.

5 L'ACCOMPAGNEMENT

Dans le questionnaire servant à l'enquête, l'accompagnement SARCA a été défini comme suit : *L'accompagnement SARCA réfère spécifiquement à la démarche projet de l'adulte. Il se distingue de l'accompagnement pédagogique ou andragogique effectué par les enseignants et de l'accompagnement de type psychosocial effectué dans le cadre des services complémentaires.*

Ainsi, l'accompagnement SARCA devrait permettre à l'adulte d'être conseillé dans la clarification et le choix de son projet et dans la détermination de ses modalités de réalisation, dont le projet de formation¹⁴ est une composante importante, d'être guidé dans l'utilisation des ressources internes et externes et des services à sa disposition, d'être soutenu durant la réalisation de son projet et de bénéficier, s'il y a lieu, d'une interaction de conseil pour le réorienter ou surmonter des difficultés en cours de réalisation.

L'enquête fournit un premier aperçu de ce que les commissions scolaires réalisent en cette matière.

5.1 L'APPRÉCIATION DES CS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'ACCUEIL

Au 30 juin 2008, près des 2/3 des commissions scolaires (40 des 65 commissions scolaires) ayant répondu au questionnaire se disaient assez avancées ou très avancées dans la mise en œuvre de leur plan d'action en ce qui a trait à l'accompagnement.

Les autres se disaient peu avancées (22 commissions scolaires) ou disaient n'avoir rien amorcé (3 commissions scolaires), plaçant l'accompagnement au deuxième rang des éléments le moins avancés.

¹⁴ Il faut comprendre «projet de formation» au sens large, puisque les lieux et les occasions d'apprendre sont très diversifiés.

5.2 LA PRÉSENCE D'UN MODÈLE OU DE BALISES COMMUNES POUR L'ACCOMPAGNEMENT

5.2.1 LE NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT UN MODÈLE OU DES BALISES COMMUNES POUR L'ACCOMPAGNEMENT SARCA

Au 30 juin 2008, 41 commissions scolaires s'étaient dotées d'un modèle ou de balises communes pour définir l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte. Il s'agit majoritairement des commissions scolaires qui se jugeaient assez avancées (72 % de celles-ci) ou très avancées (75 % de celles-ci) dans la mise en œuvre de leur plan d'action sur l'accompagnement.

Tableau 18

Répartition des commissions scolaires selon leur appréciation de l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action pour l'accompagnement et la présence d'un modèle ou de balises communes

Appréciation de l'état d'avancement	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	N ^{bre} de CS ayant des balises (n = 41 CS)	Nbre de CS n'ayant pas de balises (n = 24 CS)
Pas amorcé	3	2	1
Peu avancé	22	10	12
Assez avancé	32	23	9
Très avancé	8	6	2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.2.2 LES ÉLÉMENTS PRÉVUS DANS LE MODÈLE OU LES BALISES COMMUNES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les éléments prévus dans le modèle ou dans les balises communes définies au sujet de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte. Seules les commissions scolaires ayant indiqué avoir de telles balises ont été invitées à préciser ces éléments (41 commissions scolaires).

Les éléments questionnés ont été regroupés selon 2 thèmes, soit les éléments pour convenir d'un modèle et les éléments du modèle.

Tableau 19**Éléments prévus dans le modèle ou les balises communes définies par les commissions scolaires au sujet de l'accompagnement**

Éléments prévus dans le modèle	N ^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)
Éléments pour convenir de l'accompagnement		
Rencontres de concertation avec des partenaires externes	34	82,9
Rencontres de concertation entre les personnes de l'interne qui interviennent auprès des adultes	32	78,0
Définition des rôles et des responsabilités du personnel intervenant auprès des adultes en formation générale et en formation professionnelle	20	48,8
Détermination de critères pour avoir accès à l'accompagnement individuel	13	31,7
Éléments du modèle		
Consignation du projet de l'adulte dans son dossier	28	68,3
Désignation de personnes professionnelles responsables de l'accompagnement dans les centres d'éducation des adultes	27	65,9
Partage du dossier de l'adulte avec les intervenants internes	26	63,4
Élaboration d'outils de suivi pour la commission scolaire (carnet de suivi, outils informatisés, etc.)	25	61,0
Élaboration de protocoles ou procédures pour assurer la continuité de l'accompagnement à l'interne	24	58,5
Sensibilisation du personnel enseignant à leur rôle dans l'accompagnement	23	56,1
Élaboration de protocoles avec des partenaires externes pour assurer la continuité de l'accompagnement	21	51,2
Désignation de personnes responsables de l'accompagnement dans les centres de formation professionnelle	19	46,3
Partage du dossier de l'adulte avec des partenaires externes	15	36,6
Élaboration d'un portfolio pour et avec l'adulte	9	22,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.2.2.1 LES ÉLÉMENTS POUR CONVENIR DU MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT

C'est sous ce thème que se trouvent les deux éléments retenus le plus fréquemment par les commissions scolaires : des rencontres de concertation avec des partenaires externes (34 commissions scolaires) et des rencontres de concertation entre les personnes de l'interne qui interviennent auprès des adultes (32 commissions scolaires). De plus, la moitié de ces commissions scolaires ont défini les rôles et responsabilités du personnel intervenant auprès des adultes. Finalement, la détermination de critères pour avoir accès à l'accompagnement individuel est le fait de 13 de ces commissions scolaires.

5.2.2.2 LES ÉLÉMENTS DU MODÈLE D'ACCOMPAGNEMENT

On trouve sous ce thème des éléments associés à certaines modalités d'exercice de l'accompagnement des adultes. Ceux-ci ont été choisis par au moins 50% des commissions scolaires, laissant présumer qu'ils pourraient constituer un ensemble d'éléments jugés essentiels à l'accompagnement par une bonne proportion des commissions scolaires. Toutefois, la somme de ces éléments ne couvre pas l'ensemble du champ appelé « accompagnement à la démarche projet de l'adulte ». De plus, la façon dont ces différents éléments s'agencent entre eux à l'intérieur d'actions concertées entre les différents acteurs concernés de la commission scolaire, des centres et des partenaires n'est pas couverte par l'enquête.

La préoccupation de laisser des traces de l'accompagnement et de partager l'information nécessaire entre intervenants dans une perspective de continuité est présente. En effet, 28 commissions scolaires ont indiqué avoir inclus dans leur modèle ou leurs balises communes la consignation du projet de l'adulte dans son dossier, 26 commissions scolaires ont indiqué avoir inclus le partage du dossier de l'adulte avec les intervenants à l'interne et 25 commissions scolaires ont indiqué l'élaboration d'outils de suivi pour la commission scolaire (carnet de suivi, outils informatisés, etc.).

La désignation de personnes professionnelles responsables de l'accompagnement dans les centres d'éducation des adultes (27 des 41 commissions scolaires) de même que l'élaboration de protocoles ou procédures à l'interne pour assurer la continuité de l'accompagnement à l'interne (24 des 41 commissions scolaires) étaient des choix effectués par un bon nombre de commissions scolaires et témoignent d'un souci d'inscrire cet accompagnement dans l'organisation du travail.

Alors que les rencontres de concertation avec les partenaires externes (34 des 41 commissions scolaires) constituaient le choix de réponses le plus fréquent, on observe que la concertation avec ces partenaires était, au moment de l'enquête, un peu moins structurée qu'à l'interne. En effet, 24 commissions scolaires ont indiqué avoir élaboré des protocoles ou des procédures pour assurer la continuité de l'accompagnement à l'interne comparativement à 21 avec des partenaires externes. Aussi, 26 commissions scolaires ont indiqué avoir inclus dans leur modèle ou leurs balises communes le partage du dossier de l'adulte avec les intervenants internes, comparativement à 15 commissions scolaires qui ont indiqué le partage avec des partenaires externes.

5.2.3 LES ADULTES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les 41 commissions scolaires qui avaient indiqué avoir établi un modèle ou des balises communes au sujet de l'accompagnement des adultes ont été questionnées sur les adultes qui pouvaient en bénéficier.

Il est intéressant de constater que les jeunes adultes de 16-24 ans (31 commissions scolaires) et des adultes non inscrits en formation (30 commissions scolaires) étaient dans les trois groupes d'adultes retenus le plus fréquemment par les commissions scolaires ayant établi des balises.

Tableau 20**Adultes pouvant bénéficier d'accompagnement dans les commissions scolaires ayant établi un modèle ou des balises communes**

Adultes bénéficiant de l'accompagnement	N^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)
Les adultes envoyés par les centres locaux d'emploi	32	78,0
Les jeunes adultes de 16 à 24 ans	31	75,6
Tout adulte inscrit en formation générale des adultes	31	75,6
Les adultes non inscrits en formation	30	73,2
Les adultes qui n'avaient pas de but professionnel déterminé à leur entrée dans un centre d'éducation des adultes	29	70,7
Les adultes en formation qui présentaient des signes indicateurs d'un possible abandon (formation professionnelle et FGA)	29	70,7
Tout adulte inscrit en formation professionnelle	27	65,9
Les adultes dont le choix professionnel reste à confirmer à leur entrée dans un centre de formation professionnelle	26	63,4
Les adultes en formation ayant des difficultés d'apprentissage	25	61,0
Les adultes envoyés par le personnel enseignant aux SARCA	23	56,1
Autres	3	7,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.2.4 LES TYPES DE PERSONNEL IMPLIQUÉ DANS L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES QUI ONT ÉTABLI UN MODÈLE OU DES BALISES COMMUNES

5.2.4.1 POUR LES ADULTES NON INSCRITS EN FORMATION

Au moment de l'enquête, le type de personnel le plus fréquemment nommé par les commissions scolaires qui assurait l'accompagnement des adultes non inscrits en formation est le personnel professionnel SARCA (33 commissions scolaires). De plus, le personnel d'un organisme partenaire le faisait aussi dans 22 commissions scolaires.

Tableau 21**Type de personnel qui assure l'accompagnement à la démarche projet des adultes non inscrits en formation**

Type de personnel	N ^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)
Le personnel professionnel des SARCA	33	80,5
Un organisme partenaire	22	53,7
Autres ¹⁵	5	12,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Une analyse des résultats pour chacune de ces 41 commissions scolaires révèle que dans 14 d'entre elles, l'accompagnement de ces adultes était confié seulement au personnel professionnel SARCA ; dans 5 autres, il était confié seulement à un organisme partenaire ; dans 17 autres commissions scolaires il était confié au personnel professionnel SARCA et aux organismes partenaires.

5.2.4.2 POUR LES ADULTES EN FORMATION

Pour assurer l'accompagnement des adultes en formation, c'est le personnel professionnel des centres qui a été le plus fréquemment nommé par les commissions scolaires (32 commissions scolaires pour les adultes dans un CEA et 32 commissions scolaires pour les adultes dans un CFP). Le personnel professionnel SARCA arrivait en deuxième position (25 commissions scolaires pour les adultes inscrits en formation dans un CEA et 24 commissions scolaires pour les adultes inscrits en formation dans un CFP).

Tableau 22**Type de personnel qui assure l'accompagnement à la démarche projet des adultes inscrits en formation**

Type de personnel	Dans un CEA		Dans un CFP	
	N ^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)	N ^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)
Le personnel professionnel du centre	32	78,0	32	78,0
Le personnel professionnel SARCA	25	61,0	24	58,5
Un organisme partenaire	12	29,3	7	17,1
Une enseignante ou un enseignant libéré de sa charge d'enseignement	9	22,0	6	14,6
Autres	5	12,2	6	14,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

15 2 autres CS ont choisi le personnel SARCA et le choix autres ; les 3 dernières, seulement le choix autres.

Une analyse des données par commission scolaire révèle que 26 de ces 41 commissions scolaires (63 %) ont affecté à l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte exactement le même type de personnel dans les CEA et dans les CFP.

5.2.5 LES MODALITÉS DE L'ACCOMPAGNEMENT À LA DÉMARCHE PROJET DE L'ADULTE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES OÙ UN MODÈLE OU DES BALISES COMMUNES EXISTENT

Dans les 41 commissions scolaires ayant indiqué s'être dotées d'un modèle ou de balises communes pour l'accompagnement SARCA, cet accompagnement s'effectuait de personne à personne au moyen de rencontres individuelles ou d'échanges téléphoniques pour une grande majorité.

On remarque la part d'initiative laissée à l'adulte pour que ces rencontres aient lieu puisque, dans 38 commissions scolaires, les rencontres individuelles ont lieu sur demande de l'adulte. Toutefois, comme la majorité des commissions scolaires indiquent également que ces rencontres sont planifiées par le personnel professionnel SARCA (34 commissions scolaires), on peut supposer que les adultes ont accès aux deux possibilités à la fois.

Tableau 23

Modalités de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte pour les commissions scolaires ayant indiqué avoir établi un modèle ou des balises communes

Modalités de l'accompagnement	N ^{bre} de CS (n = 41 CS)	% de CS (n = 41 CS)
Rencontre individuelle sur demande de l'adulte	38	92,7
Rencontre individuelle planifiée par le personnel professionnel SARCA	34	82,9
Rencontre individuelle d'adultes sur recommandation du personnel enseignant	31	75,6
Soutien téléphonique	31	75,6
Soutien par courriel	15	36,6
Autre : rencontre individuelle sur recommandation du personnel enseignant	1	2,4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.3 LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT SARCA EFFECTUÉ DANS LES CS PAR LE PERSONNEL PROFESSIONNEL SARCA

Il a été demandé à toutes les commissions scolaires d'indiquer les énoncés qui caractérisaient l'accompagnement à la démarche projet des adultes assuré par le personnel professionnel SARCA. Afin de décrire les caractéristiques de l'accompagnement SARCA, les commissions scolaires ont coché de nombreux énoncés parmi ceux proposés. Une moyenne de 8 énoncés par commission scolaire a été observée.

Les trois énoncés retenus le plus fréquemment par les commissions scolaires font référence à ce que l'adulte reçoit lors des interventions d'accompagnement. À cet égard, la presque totalité des commissions scolaires ont indiqué fournir à l'adulte l'information appropriée ou lui suggérer des sources d'information (62 commissions scolaires); une grande majorité a indiqué conseiller l'adulte sur les services propices à éclairer le choix de son projet (58 commissions scolaires) et également conseiller l'adulte lorsqu'il éprouve des difficultés ou lorsqu'il rencontre des obstacles pour mener son projet à terme (57 commissions scolaires).

L'énoncé le plus fréquemment indiqué se rapporte à la transmission d'information et les deux autres au conseil. Toutefois, comme il est question d'une «information appropriée», cela sous-entend qu'il y a un dialogue entre l'adulte et la personne professionnelle pour suggérer l'information ou la source d'information pertinente à la situation de l'adulte.

L'idée d'assurer une continuité de l'accompagnement SARCA par des actions de suivi ou par des liens, bien que moins retenue que les autres éléments, est quand même présente. Parmi ces énoncés, le suivi auprès des organismes externes que l'adulte a été invité à consulter compte parmi les moins fréquemment retenus (31 commissions scolaires).

Tableau 24

Les caractéristiques de l'accompagnement SARCA effectué par le personnel professionnel SARCA dans les commissions scolaires

Caractéristiques	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Fournir à l'adulte l'information appropriée ou lui suggérer des sources d'information	62	95,4
Conseiller l'adulte sur les services propices à éclairer le choix de son projet	58	89,2
Conseiller l'adulte lorsqu'il éprouve des difficultés ou lorsqu'il rencontre des obstacles pour mener son projet à terme	57	87,7
Être une personne de référence que l'adulte peut consulter selon ses besoins lorsqu'il est en formation	52	80,0
Faire le point avec l'adulte, à divers moments, sur l'état de réalisation de son projet	48	73,8
Demeurer disponible pour consultation future de l'adulte après que celui-ci ait été dirigé vers un organisme externe	48	73,8
Maintenir un lien continu avec l'adulte	40	61,5
Conseiller l'adulte dans l'intégration des différents services qu'il a obtenus à l'interne ou à l'externe	39	60,0
Effectuer le lien entre les SARCA et le centre lorsque l'adulte s'inscrit en formation	38	58,5
Interagir avec les enseignants selon les modalités convenues	37	56,9
Effectuer le suivi auprès des organismes externes que l'adulte a été invité à consulter	31	47,7
Relancer l'adulte qui a été dirigé vers un organisme externe	29	44,6
Autres	3	4,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Dans une analyse par commission scolaire, on observe que les commissions scolaires de la première phase d'implantation réalisaient dans une proportion plus grande certains des énoncés proposés. Ces différences pourraient s'expliquer par l'implantation plus récente des SARCA dans les commissions scolaires de la seconde phase.

Tableau 25

Les caractéristiques de l'accompagnement SARCA effectué par le personnel professionnel dans les commissions scolaires selon les phases d'implantation pour les éléments où des écarts sont observés

Les caractéristiques de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte assuré par le personnel professionnel SARCA	Phase 1 (%) (n = 47 CS)	Phase 2 (%) (n = 18 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Faire le point avec l'adulte, à divers moments, sur l'état de réalisation de son projet	83,0	50,0	73,8
Conseiller l'adulte dans l'intégration des différents services qu'il a obtenus à l'interne ou à l'externe	70,2	33,3	60,0
Interagir avec les enseignants selon les modalités convenues	63,8	38,9	56,9

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.4 ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES À LA POURSUITE DE L'IMPLANTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT SARCA

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les éléments qui pourraient être utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement à la démarche projet de l'adulte. Elles répondaient en indiquant un maximum de 3 énoncés.

C'est l'élaboration d'outils en appui à l'accompagnement (portfolio, carnet de suivi, etc.) qui a été retenue le plus fréquemment (33 commissions scolaires). Les autres éléments les plus nommés étaient la conception de la nature des informations à consigner dans le dossier de l'adulte, la détermination des modalités d'accès aux différents professionnels et aux partenaires externes (30 commissions scolaires) et la définition des rôles et des responsabilités des différentes catégories de personnel qui côtoient l'adulte durant sa formation (27 commissions scolaires).

Le premier élément le plus retenu proposait deux exemples faisant référence à deux outils différents : le portfolio, qui est davantage un outil à la disposition de l'adulte pour l'élaboration et le suivi de son projet, et le carnet de suivi, outil permettant plutôt à l'organisation de suivre le parcours des adultes.

Le deuxième élément retenu le plus fréquemment fait référence au besoin d'une organisation d'avoir des traces du parcours de l'adulte, s'apparentant ainsi au carnet de suivi du premier énoncé de même qu'à la détermination de modalités d'accès aux différents professionnels et aux partenaires externes. De plus, une analyse des réponses par commission scolaire a permis de constater que 18 de ces commissions scolaires ont choisi à la fois ces deux énoncés.

Tableau 26**Éléments utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement SARCA dans les commissions scolaires**

Éléments utiles à la poursuite de l'implantation	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Élaborer des outils en appui à l'accompagnement (portfolio, carnet de suivi, etc.)	33	50,8
Concevoir la nature des informations à consigner dans le dossier de l'adulte et en déterminer les modalités d'accès aux différents professionnels et aux partenaires externes	30	46,2
Définir les rôles et les responsabilités des différentes catégories de personnel qui côtoient l'adulte durant sa formation	27	41,5
Définir les limites de l'intervention du personnel professionnel des SARCA liée à l'accompagnement au projet	24	36,9
Établir les liens entre les différentes personnes qui interviennent au cours de la démarche projet de l'adulte	24	36,9
Impliquer le personnel enseignant dans la démarche projet de l'adulte	22	33,8
Préciser la différence entre les services SARCA et les services complémentaires	17	26,2
Adapter l'accompagnement en fonction du nombre d'adultes ayant besoin d'élaborer un projet	6	9,2
Autre : Engagement d'une personne comme conseiller ou conseillère	1	3,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Une analyse par commission scolaire révèle que les commissions scolaires de la 1^{re} phase sont 3 fois plus nombreuses à avoir jugé utile la définition des rôles et des responsabilités des différentes catégories de personnel et que les commissions scolaires de la 2^e phase ont été 1,5 fois plus nombreuses à juger utile l'élaboration d'outils en appui à l'accompagnement.

Tableau 27**Les éléments les plus utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement selon les phases d'implantation pour les éléments où des écarts sont observés**

Les éléments les plus utiles à la poursuite de l'implantation de l'accompagnement	Phase 1 (%) (n = 47 CS)	Phase 2 (%) (n = 18 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Élaborer des outils en appui à l'accompagnement (portfolio, carnet de suivi, etc.)	46,8	61,1	50,8
Définir les rôles et responsabilités des différentes catégories de personnel qui côtoient l'adulte durant sa formation	51,1	16,7	41,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

5.5 L'ACCOMPAGNEMENT - FAITS SAILLANTS

Des balises ou un modèle pour convenir de l'accompagnement existaient dans 63 % des commissions scolaires (41 CS). On comptait parmi ces balises des éléments tels la consignation du projet de l'adulte dans son dossier, des rencontres de concertation à l'interne et à l'externe, la désignation de personnes professionnelles responsables de cet accompagnement, le partage du dossier entre intervenants internes, l'élaboration de protocoles ou procédures pour assurer la continuité de l'accompagnement à l'interne.

Les balises ou le modèle de 30 de ces commissions scolaires prévoyaient que les adultes non inscrits pouvaient bénéficier de l'accompagnement. Une partie de ces commissions scolaires confiaient que les organismes partenaires contribuaient à cet accompagnement alors que, pour les adultes en formation, celui-ci était d'abord réalisé par les personnes professionnelles des centres. L'accompagnement était principalement caractérisé par un mélange d'actions liées à la transmission d'information et d'actions liées au conseil.

6 LE BILAN DES ACQUIS RELATIFS À LA FORMATION GÉNÉRALE DE BASE (BARFGB)

Le BARFGB est une nouvelle démarche élaborée par le Ministère, en collaboration avec des ministères partenaires et des commissions scolaires, spécifiquement pour les SARCA. La démarche vise à favoriser la mise en mouvement des adultes par l'exploration et l'identification de leurs acquis en matière de formation et d'expérience. Les différents outils qui l'accompagnent permettent l'objectivation de certains de leurs acquis, et de les situer en lien avec un niveau de formation. Ceci pourra leur servir de référence et d'appui lorsqu'ils décideront de s'engager dans un nouveau projet.

L'implantation de cette nouvelle démarche au sein des SARCA a été précédée par une période de mise à l'essai, en 2005 dans 17 commissions scolaires francophones et 2 commissions scolaires anglophones afin de valider les outils élaborés et la démarche proposée. Le Ministère a organisé des sessions de formation continue pour former 2 personnes par commission scolaire à la démarche du bilan. Ces formations se sont déroulées durant la 1^{re} année d'implantation des SARCA pour les commissions scolaires de chacune des phases. Ainsi, c'est en 2006 que les personnes des commissions scolaires de la première phase d'implantation ont été formées et au printemps 2007 que celles de la deuxième phase l'ont été marquant ainsi le début de l'implantation du bilan dans ces commissions scolaires.

6.1 LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DES CS – LEUR AUTOÉVALUATION

De tout le portrait de l'état d'implantation des SARCA, c'est pour le BARFGB que les commissions scolaires jugeaient la mise en œuvre de leur plan d'action la moins avancée. En effet, au 30 juin 2008, 34 commissions scolaires ont indiqué être peu avancées et 10 commissions scolaires ont confié, au moment de l'enquête, n'avoir pas encore amorcé l'implantation.

Tableau 28

Appréciation par les commissions scolaires de l'état d'avancement, au 30 juin 2008, de la mise en œuvre de leur plan d'action pour le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base

État d'avancement	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)
Pas amorcé	10
Peu avancé	34
Assez avancé	15
Très avancé	6

6.2 LE NOMBRE DE BARFGB RÉALISÉS – LA PROVENANCE DES ADULTES

Peu de BARFGB ont été réalisés par les commissions scolaires entre le 1^{er} août 2007 et le 30 juin 2008. Au total, on dénombrait 147 bilans réalisés au cours de cette période. Près de la moitié des commissions scolaires (31 commissions scolaires) n'en avaient réalisé aucun¹⁶.

Tableau 29

Nombre de BARFGB réalisés dans les commissions scolaires entre le 1^{er} août 2007 et le 30 juin 2008

N ^{bre} de BARFGB	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
0	31	47,7
1	13	20,0
2	7	10,8
3	4	6,1
4	2	3,1
5	2	3,1
Plus de 5	6	9,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Le nombre d'adultes ayant complété une démarche était plus faible dans les commissions scolaires de la deuxième phase d'implantation, démontrant probablement que les résultats commencent à s'observer après plusieurs mois d'implantation et d'actions concrètes de la part des commissions scolaires.

Tableau 30

Nombre de bilans réalisés dans les commissions scolaires entre le 1^{er} août 2007 et le 30 juin 2008 selon les phases d'implantation

Phases	N ^{bre} de CS	N ^{bre} de bilans	Moyenne (adultes /CS)	Moyenne sans la valeur extrême
Phase 1	47	128 ¹⁷	2,72	1,87
Phase 2	18	19	0,94	0,94

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

16 Noter que le nombre de démarches complètes réalisées par les CS telles qu'elles l'ont confié dans l'étude est différent du nombre observé dans le système de déclaration d'effectifs du MELS.

17 Une commission scolaire ayant dit avoir réalisé 40 bilans est dans cette catégorie.

6.3 LE PARCOURS DES ADULTES AYANT RÉALISÉ UN BARFGB

Dans l'enquête, le parcours des adultes ayant fait un bilan a été examiné. Ainsi, les commissions scolaires ont été questionnées sur les points de service ou les organismes ayant envoyé des adultes pour faire un bilan de même que sur les services et ressources vers lesquels ceux-ci ont été dirigés après avoir réalisé leur bilan.

Pour les adultes ayant réalisé un BARFGB, 22 commissions scolaires ont indiqué que les adultes provenaient de points de service d'une commission scolaire et 20 commissions scolaires ont indiqué que les adultes provenaient d'organismes externes. La provenance la plus fréquemment nommée par les commissions scolaires a été un CEA (12 commissions scolaires) suivi de près par les organismes communautaires (10 commissions scolaires). Les CLE de même que les points de service des SARCA arrivaient en 3^e place (8 commissions scolaires)¹⁸.

Lorsqu'on examine le nombre d'adultes ayant réalisé un BARFGB, les CLE arrivaient en première position (27 adultes) suivis de près par les organismes communautaires (24 adultes), les CEA (20 adultes) et les points de service des SARCA (18 adultes).

Les CLE ont adressé un plus grand nombre d'adultes (27), toutefois les CEA ont effectué un plus grand nombre de démarches.

Tableau 31

Tableau décrivant les points de services d'une commission scolaire ou les organismes ayant envoyé les adultes qui ont réalisé un BARFGB entre le 1^{er} août 2007 et le 30 juin 2008

Partenaires ayant envoyé les adultes qui ont réalisé un BARFGB		
Les points de services	N ^{bre} de CS	N ^{bre} d'adultes
Un CEA	12	20
Un point de service d'accueil SARCA	8	18
Les services aux entreprises de la commission scolaire	1	1
Un CFP	1	1
Total	22	40
Les organismes		
Un organisme communautaire	10	24
Un CLE	8	27
Un CJE	2	2
Les services d'immigration Québec	0	0
Total	20	53

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

18 6 CS ont répondu en choisissant l'élément « autres » ou en indiquant que l'information n'était pas disponible pour 8 adultes dans l'ensemble de ces 6 CS.

Dans les éléments examinés concernant les ressources ou les organismes vers lesquels les adultes ont été dirigés après avoir réalisé un BARFGB, 26 commissions scolaires ont indiqué que les adultes ont été dirigés vers des points de service d'une commission scolaire et 11 commissions scolaires ont indiqué que les adultes ont été dirigés vers des organismes externes. La ressource la plus fréquemment nommée par les commissions scolaires a été un CEA (22 commissions scolaires), suivi par un organisme communautaire (8 commissions scolaires)¹⁹.

C'est dans un CEA que les adultes qui ont effectué une démarche complète de bilan poursuivaient le plus leur projet (53 adultes), suivi par un organisme communautaire (12 adultes).

Tableau 32

Tableau décrivant les ressources ou les services fréquentés par les adultes après la réalisation du BARFGB

Ressources ou services fréquentés par les adultes après la réalisation du BARFGB		
Les points de services	N ^{bre} de CS	N ^{bre} d'adultes
Un CEA	22	53
Les services aux entreprises de la commission scolaire	0	0
Un CFP	4	6
Total	26	59
Les organismes		
Un organisme communautaire	8	12
Un CLE	1	4
Un CJE	2	3
Les services d'immigration Québec	0	0
Total	11	19

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

6.4 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES CS POUR METTRE EN PLACE LE BARFGB

Les activités les plus réalisées par les commissions scolaires étaient en rapport avec la promotion et la diffusion d'information concernant le BARFGB auprès des partenaires externes ; 46 commissions scolaires ont fait la promotion du BARFGB auprès des personnes intervenant dans les organismes et 45 commissions scolaires en ont fait la présentation dans les CLE de la région. Toutefois, ces actions sont plus fréquentes dans les commissions scolaires de la première phase d'implantation.

¹⁹ 9 CS ont répondu en choisissant l'élément « autres » ou en indiquant que l'information n'était pas disponible pour 17 adultes dans l'ensemble de ces 9 CS.

Les autres activités relatives au BARFGB ont été réalisées par un nombre beaucoup plus faible de commissions scolaires corroborant le fait que les commissions scolaires sont peu avancées par rapport à la mise en œuvre de leur plan d'action concernant le bilan et confirmant ainsi leur autoévaluation.

Tableau 33

Activités réalisées par les commissions scolaires en 2007-2008 pour mettre en place le BARFGB

Activités réalisées par les CS	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Instrumentation pour le personnel SARCA		
Production de dépliants destinés aux personnes intervenant dans les SARCA	15	23,1
Suivi de la formation donnée aux différents types de personnel	9	13,8
Organisation de l'accompagnement à la suite du bilan	8	12,3
Instrumentation pour le personnel des centres		
Information et sensibilisation du personnel enseignant à la spécificité du bilan	20	30,8
Établissement d'une procédure avec les CEA et les CFP pour tenir compte des résultats du BARFGB lors de l'élaboration du profil de formation	12	18,5
Établissement de liens avec les enseignants qui ont reçu les adultes ayant réalisé un BARFGB	9	13,8
Activités de promotion dédiées à la clientèle potentielle		
Production de dépliants destinés aux adultes	21	32,3
Rencontres d'adultes dans les organismes	20	30,8
Rencontre d'adultes qui participent à d'autres programmes comme Famille, école, communauté (FECRE), Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ)	13	20,0
Présentation du bilan sur le site de la CS	11	16,9
Promotion du bilan dans le journal local	6	9,2
Rencontres d'adultes dans les entreprises	4	6,2
Activités de promotion ou d'information pour les partenaires externes		
Promotion du bilan auprès des personnes intervenant dans les organismes	46	70,8
Présentation du bilan dans les centres locaux d'emploi de la région	45	69,2
Établissement d'un plan de travail avec les chefs d'équipe d'Emploi-Québec pour former les agents	9	13,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

6.5 LE PERSONNEL MIS EN PLACE POUR EFFECTUER LA DÉMARCHE DE BILAN DANS LES CS

Ce sont 26 commissions scolaires qui ont libéré d'une partie de leur tâche une ou plusieurs personnes conseillères pour effectuer des démarches de BARFGB. Dans presque toutes les commissions scolaires, les personnes libérées y ont consacré moins d'une demi-journée par semaine. Il importe de préciser que les résultats recueillis semblent démontrer une souplesse dans la durée de libération, puisque plusieurs répondants, dans la section réservée aux commentaires, ont mentionné que le temps de libération aurait pu être plus grand s'il y avait eu plus d'adultes en démarche de bilan.

Il importe d'ajouter que le temps de libération semble en rapport avec le nombre de bilans réalisés. En effet, 61 bilans ont été réalisés dans les 26 commissions scolaires qui ont libéré une personne comparativement à 81 dans les 39 commissions scolaires qui n'ont pas libéré une personne pour faire des bilans²⁰.

Tableau 34

Temps hebdomadaire consacré à la réalisation des démarches de bilan dans les commissions scolaires qui ont libéré du personnel à cet effet en 2007-2008

Temps hebdomadaire	N ^{bre} de CS (n = 26 CS)
Moins d'une demi-journée	13
Demi-journée	3
1 journée	2
Aucune référence - pas de temps réel consacré par rapport à la libération accordée	5
Au besoin	2
Information non disponible	1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

6.6 LES ÉLÉMENTS UTILES À LA POURSUITE DE L'IMPLANTATION DU BARFGB

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les éléments qu'elles jugeaient le plus utiles à la poursuite de l'implantation du BARFGB. Elles devaient répondre en indiquant un maximum de trois énoncés. Les trois éléments jugés les plus utiles à la poursuite de l'implantation du bilan par les commissions scolaires ont été : le travail pour assurer une vision commune du bilan (son utilité, sa pertinence, son importance, etc.) chez le personnel SARCA de la commission scolaire (30 commissions scolaires) ; la production de matériel de promotion (29 commissions scolaires) et la prestation de formation sur le bilan aux partenaires et organismes (27 commissions scolaires).

²⁰ La commission scolaire ayant déclaré avoir réalisé 40 bilans est dans cette catégorie.

De plus, 2 éléments ont été ajoutés à la suite des commentaires des commissions scolaires : revisiter les différentes clientèles cibles (2 commissions scolaires) et reconnaître les résultats obtenus par le BARFGB (certificats, crédits, etc.) (2 commissions scolaires).

Les commissions scolaires de la première phase ont été plus nombreuses à indiquer la formation sur le bilan aux partenaires et organismes.

Tableau 35

Éléments jugés utiles par les commissions scolaires à la poursuite de l'implantation du BARFGB

Éléments jugés utiles à la poursuite de l'implantation du BARFGB	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Assurer une vision commune du bilan (son utilité, sa pertinence, son importance, etc.) chez le personnel SARCA de la commission scolaire	30	46,2
Produire du matériel de promotion	29	44,6
Donner de la formation sur le bilan aux partenaires et organismes	27	41,5
Partager les difficultés et les solutions entre les personnes conseillères	18	27,7
Obtenir la collaboration du personnel enseignant lorsque les adultes poursuivent leur formation après un BARFGB	16	24,6
Avoir des documents mis à jour pour effectuer la démarche du BARFGB	15	23,1
Revisiter l'intervention à l'accueil pour permettre une référence au BARFGB	15	23,1
Informer les gestionnaires sur le BARFGB	3	4,6
Revisiter les différentes clientèles cibles	2	3,1
Reconnaître les résultats obtenus par le BARFGB (certificats, crédits, etc.)	2	3,1
Revoir les rôles et responsabilités des professionnels qui ont à établir le BARFGB	1	1,5
Autre	7	10,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

6.7 LE BARFGB - FAITS SAILLANTS

De tous les services, c'est le BARFGB qui accusait le plus grand retard. Entre le 1^{er} août 2007 et le 30 juin 2008, peu d'adultes s'étaient prévalu du bilan identifié par les commissions scolaires comme un service difficile à faire connaître et à promouvoir. Les résultats indiquaient 147 adultes ayant fait un bilan, répartis dans 52,3 % des commissions scolaires (34 CS), laissant ainsi 47,7 % des commissions scolaires (31 CS) n'en ayant réalisé aucun. Les résultats démontraient aussi que plus d'adultes avaient bénéficié du bilan dans les commissions scolaires de la première phase et aussi dans celles qui avaient libéré des personnes pour les réaliser.

Les adultes ayant réalisé une démarche ont été dirigés vers le BARFGB par des organismes externes dans 58,8 % des commissions scolaires (20 des 34 CS) ayant réalisé au moins un bilan et par des points de service de la commission scolaire dans 64,7 % des commissions scolaires (22 des 34 CS) ayant réalisé au moins un bilan. Après leur bilan, les adultes, quant à eux, ont surtout poursuivi leurs démarches dans un centre d'éducation des adultes.

7

L'INFORMATION

L'information se présente sous de multiples facettes. Comme elle constitue la matière première de toute transaction des intervenants des SARCA avec l'adulte, une grande importance est accordée à sa nature, à sa validité et à la mise en commun de cette information entre les différents intervenants. L'information des SARCA couvre tout type de renseignements sur les ressources éducatives, le monde du travail, différents domaines de la vie personnelle et de la vie en société ainsi que l'aide qu'il est possible d'obtenir d'une autre personne ou d'un autre organisme. Elle est donc présente dans l'ensemble des services fournis par l'entremise des SARCA autant qu'elle peut faire l'objet d'activités spécifiques. Elle comprend également des activités de promotion et d'information pour faire connaître les SARCA auprès de la population en général. Ces différentes activités peuvent avoir un destinataire différent : un intervenant à l'interne, un partenaire externe ou les adultes visés par les services impliquant ainsi des actions ou productions différentes.

7.1 L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION – L'AUTO-ÉVALUATION DES CS

Selon l'appréciation des commissions scolaires concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action, l'information arrive au deuxième rang après l'accueil.

Au 30 juin 2008, 51 commissions scolaires évaluaient que la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'information était assez avancée ou très avancée ; 12 de celles-ci la jugeaient très avancée.

7.2 L'INFORMATION À L'INTENTION DES ADULTES

7.2.1 LE MATÉRIEL PROMOTIONNEL À L'INTENTION DES ADULTES POUR LES AMENER À FAIRE APPEL AUX SARCA

Durant l'année scolaire 2007-2008, le matériel promotionnel à l'intention des adultes le plus utilisé par les commissions scolaires pour les amener à faire appel aux SARCA a été des dépliants laissés dans divers lieux publics de la communauté (29 commissions scolaires) et des annonces dans les journaux locaux ou régionaux (27 commissions scolaires). Sans pouvoir indiquer si cette pratique est émergente, quelques commissions scolaires ont confié avoir utilisé la distribution de dépliants d'information aux parents par les enfants des écoles primaires (7 commissions scolaires). Fait à noter, 16 commissions scolaires ont confié n'avoir utilisé aucun matériel promotionnel durant l'année scolaire 2007-2008.

De plus, 2 moyens promotionnels additionnels ont été ajoutés après la codification des réponses effectuées par les commissions scolaires dans la section « autres » : des dépliants ou d'autres outils promotionnels laissés chez les partenaires (4 commissions scolaires) et des affiches (2 commissions scolaires).

Par ailleurs, 19 commissions scolaires s'étaient dotées d'un plan de communication pour les SARCA.

Tableau 36

Matériel promotionnel utilisé pour amener les adultes à faire appel aux SARCA en 2007-2008

Matériel promotionnel	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Dépliants laissés dans divers lieux publics de la communauté	29	44,6
Annonce dans les journaux locaux ou régionaux	27	41,5
Site Web de la CS	24	36,9
Aucun matériel n'a été utilisé	16	24,6
Publicité sur Internet	9	13,8
Annonce à la radio	7	10,8
Publicité à la télévision	7	10,8
Distribution de dépliants d'information aux parents par les enfants des écoles primaires	7	10,8
Dépliants ou autres outils promotionnels laissés chez les partenaires	4	6,2
Distribution de dépliants dans les boîtes aux lettres	2	3,1
Affiches	2	3,1
Autres	9	13,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

7.2.2 LES ACTIONS RÉALISÉES PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES VISANT L'INFORMATION À TRANSMETTRE AUX ADULTES QUI SE PRÉSENTENT AUX SARCA

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les actions qu'elles avaient menées concernant l'information à transmettre aux adultes qui se présentent aux SARCA.

Les commissions scolaires ont réalisé un large éventail d'actions concernant des modifications apportées à l'information à transmettre aux adultes. Certaines sont des changements dans l'organisation des services, d'autres des adaptations et des mises à jour des ressources informationnelles, d'autres encore sont plus liées à l'accessibilité de l'information aux adultes. Les plus fréquentes sont des actions concernant l'information sur les services des organismes du milieu (44 commissions scolaires), la clarification des renseignements à transmettre à l'adulte au premier niveau d'accueil (43 commissions scolaires), la mise à jour des documents d'information existants (42 commissions scolaires) et la concertation entre

personnes assurant le premier niveau d'accueil et le second niveau d'accueil sur la gestion et la transmission de l'information concernant les adultes reçus (39 commissions scolaires). Ces actions, notamment la première, soulignent l'ouverture des commissions scolaires sur leur milieu, tendance déjà constatée dans d'autres sections. Les deux dernières renforcent les constats de transformations effectuées dans les pratiques de l'accueil observés dans la section réservée à ce sujet.

Tableau 37

Actions menées par les commissions scolaires en 2007-2008 concernant l'information à transmettre aux adultes qui se présentent aux SARCA

Actions	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Changements dans l'organisation des services		
Clarification des renseignements à transmettre à l'adulte au premier niveau d'accueil	43	66,2
Concertation entre les personnes assurant le premier niveau d'accueil et le second niveau d'accueil sur la gestion et la transmission de l'information concernant les adultes reçus	39	60,0
Adaptation et mise à jour des ressources informationnelles		
Information sur les services des organismes du milieu	44	67,7
Mise à jour des documents d'information existants	42	64,6
Adaptation de la communication verbale aux caractéristiques des adultes	22	33,8
Adaptation de la communication écrite aux caractéristiques des adultes	21	32,3
Accessibilité de l'information pour les adultes		
Mise à la disposition d'ordinateurs pour les adultes	36	55,4
Offre d'ateliers sur l'information scolaire et professionnelle aux adultes en formation	34	52,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

7.2.2.1 LES ACTIONS CONCERNANT LES CENTRES DE DOCUMENTATION

Près de la moitié des commissions scolaires (32 commissions scolaires) ont indiqué avoir effectué des actions en rapport avec un centre de documentation. Ces actions pouvaient concerner :

- l'amélioration du centre de documentation existant ;
- la mise en place d'un centre de documentation ;
- l'ajout d'une personne-ressource au centre de documentation.

Douze commissions scolaires ont amélioré un centre de documentation existant, 10 commissions scolaires ont à la fois mis en place un centre de documentation et amélioré un centre existant et 6 commissions scolaires ont mis en place un centre de documentation.

Tableau 38

Actions réalisées par les commissions scolaires concernant un centre de documentation en 2007-2008

Actions	N ^{bre} de CS (n = 32 CS)	% de CS (n = 32 CS)
Amélioration du centre de documentation existant	12	37,5
Mise en place d'un centre et amélioration du centre existant	10	31,3
Mise en place d'un centre de documentation	6	18,8
Amélioration du centre et ajout d'une personne-ressource	2	6,3
Mise en place d'un centre et amélioration du centre existant et ajout d'une personne-ressource	1	3,1
Ajout d'une personne-ressource au centre de documentation	1	3,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

7.2.3 LES MÉCANISMES VISANT À ASSURER QUE LES INTERVENANTS INTERNES DISPOSENT DE LA MÊME INFORMATION À TRANSMETTRE AUX ADULTES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les mécanismes qu'elles avaient mis en place pour s'assurer que toutes les personnes intervenant dans les SARCA de même que le personnel enseignant en formation professionnelle (FP) et en formation générale aux adultes (FGA) disposaient de la même information à transmettre aux adultes. La moitié des commissions scolaires ont tenu des rencontres d'information ponctuelles à cet effet (35 commissions scolaires). De plus, 26 commissions scolaires ont désigné une personne responsable à cette fin. Pour leur part, 25 commissions scolaires ont élaboré ou mis à jour un document d'information sur les services offerts à la commission scolaire pour le personnel des SARCA et 25 ont produit un répertoire des services disponibles dans les organismes du milieu pour le personnel des SARCA.

Tableau 39

Mécanismes utilisés par les commissions scolaires en 2007-2008 pour s'assurer que toutes les personnes intervenant dans les SARCA de même que le personnel enseignant en FP et en FGA disposent de la même information à transmettre aux adultes

Mécanismes	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Production de matériel		
Élaboration ou mise à jour d'un document d'information sur les services offerts à la CS pour le personnel SARCA	25	38,5
Production d'un répertoire des services disponibles dans les organismes du milieu pour le personnel SARCA	25	38,5
Site Web des SARCA, intranet	15	23,5
Journal interne	10	15,4
Organisation de rencontres ou de moments d'échanges		
Rencontre d'information ponctuelle	35	53,8
Rencontres périodiques	24	36,9
Aménagement dans les tâches et responsabilités du personnel		
Désignation d'une personne responsable à cette fin	26	40,0
Autres		
Aucun mécanisme n'a été privilégié	7	10,8
Autres	7	10,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Ce sont les commissions scolaires de la première phase d'implantation qui ont choisi plus fréquemment les rencontres d'information ponctuelles dans une proportion de 57% comparativement à 44% pour les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation. Les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation sont deux fois plus nombreuses à avoir désigné une personne responsable à cette fin.

7.3 LA CONNAISSANCE DES SERVICES ET DES RESSOURCES DES PARTENAIRES EXTERNES

7.3.1 LA MISE À JOUR DES CONNAISSANCES SUR LES SERVICES ET LES RESSOURCES DES PARTENAIRES EXTERNES

Les commissions scolaires ont été questionnées au sujet des mécanismes qu'elles avaient privilégiés pour s'assurer que les personnes intervenant dans les SARCA connaissent les services et ressources des partenaires externes.

Les mécanismes privilégiés par le plus grand nombre de commissions scolaires ont été des rencontres d'information ponctuelles ou régulières (30 commissions scolaires) et des rencontres de concertation (25 commissions scolaires).

Deux mécanismes additionnels se dégagent des précisions apportées par les commissions scolaires dans la partie prévue à cet effet ; 6 commissions scolaires ont indiqué un bottin des ressources (pas précisé si en ligne) et 2 commissions scolaires ont indiqué le comité des partenaires du programme 16 à 24 ans.

Tableau 40

Mécanismes privilégiés par la commission scolaire pour s'assurer que les personnes intervenant dans les SARCA connaissent les services et ressources des partenaires externes

Mécanismes	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Rencontre d'information ponctuelle ou régulière	30	46,2
Rencontre de concertation	25	38,5
Liste ou répertoire des sources d'information existantes (en ligne)	15	23,1
Aucun mécanisme n'a été privilégié	15	23,1
Liens informatiques	12	18,5
Bottin des ressources - pas précisé si en ligne	6	9,2
Comité des partenaires du programme 16-24 ans - équipe locale	2	3,1
Autres	5	7,7

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Finalement, 15 commissions scolaires ont indiqué n'avoir privilégié aucun mécanisme. Parmi ces 15 commissions scolaires, 5 se jugeaient peu avancées dans la mise en œuvre de leur plan d'action, constituant la moitié des commissions scolaires se jugeant au même niveau d'avancement. Les 10 autres commissions scolaires se jugeaient assez avancées ou très avancées, constituant 48 % des commissions scolaires se jugeant au même niveau d'avancement.

7.4 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES CS AFIN DE FAIRE CONNAÎTRE LES SARCA AUX PARTENAIRES À L'INTERNE ET AUX PARTENAIRES À L'EXTERNE

Les activités réalisées par les commissions scolaires afin de faire connaître les SARCA sont plus nombreuses pour les partenaires à l'externe qu'à l'interne. Toutefois, il faut préciser que les partenaires visés à l'interne étaient les écoles secondaires.

On constate que 56 commissions scolaires ont réalisé des activités d'information auprès des partenaires externes comparativement à 23 commissions scolaires qui ont réalisé des activités d'information dans les écoles secondaires.

7.4.1 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES

Vingt-trois commissions scolaires ont dit avoir réalisé des activités pour faire connaître les SARCA dans les écoles secondaires durant l'année scolaire 2007-2008. Il a été demandé à ces commissions scolaires auprès de quels groupes de personnes ces activités avaient été réalisées. Ce sont le personnel de direction (18 commissions scolaires) ainsi que le personnel des services éducatifs du secteur des jeunes (10 commissions scolaires) qui ont été les plus fréquemment nommés.

De plus, toutes les commissions scolaires ayant réalisé des activités auprès du personnel des services éducatifs du secteur des jeunes avaient aussi réalisé des activités auprès du personnel de direction.

Tableau 41

Groupes auprès desquels les commissions scolaires ont réalisé des activités pour faire connaître les SARCA dans les écoles secondaires en 2007-2008

Groupes	N ^{bre} de CS (n = 23 CS)	% de CS (n = 23 CS)
Le personnel de direction	18	78,3
Le personnel des services éducatifs (secteur des jeunes)	10	43,5
Le personnel des services complémentaires	9	39,1
Les élèves	5	21,7
Le personnel enseignant	4	17,4
Les parents des élèves	3	13,0
Autre	4	17,4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

7.4.2 LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES AUPRÈS DES PARTENAIRES À L'EXTERNE

Durant l'année scolaire 2007-2008, 56 commissions scolaires ont indiqué avoir réalisé des activités pour faire connaître les SARCA aux partenaires externes. Une présence marquée des organismes communautaires, du centre local d'emploi et du carrefour jeunesse emploi est observée; 53 de ces commissions scolaires ont réalisé des activités auprès des organismes communautaires de leur milieu. Les centres locaux d'emploi ont été informés par le même nombre de commissions scolaires, suivis de près par les Carrefours jeunesse emploi avec 49 commissions scolaires ayant confié y avoir réalisé des activités d'information. Les partenaires les moins signalés sont les cégeps de la région (9 commissions scolaires) et les entreprises de la région (8 commissions scolaires).

Tableau 42

Partenaires auprès desquels les commissions scolaires ont réalisé des activités pour faire connaître les SARCA durant l'année scolaire 2007-2008

Partenaires	N ^{bre} de CS (n = 56 CS)	% de CS (n = 56 CS)
Centre local d'emploi	53	94,6
Organismes communautaires	53	94,6
Carrefour jeunesse emploi	49	87,5
Ressources communautaires en employabilité	39	69,6
Centre de santé et de services sociaux	32	57,1
Équipe locale du programme d'aide pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans	19	33,9
Centre régionalisé de reconnaissance des acquis et des compétences	14	25,0
Immigration-Québec	13	23,2
Cégeps de la région	9	16,1
Autres	9	16,1
Entreprises de la région	8	14,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

7.5 LE PARTAGE D'INFORMATION CONCERNANT L'ADULTE ENTRE LES INTERVENANTS INTERNES ET EXTERNES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les moyens qu'elles avaient établis pour tenir compte de la confidentialité des données nominatives des adultes lors du partage d'information entre les intervenants internes et externes. Le moyen le plus utilisé est une fiche d'information transmise avec le consentement de l'adulte (26 commissions scolaires). De plus, 18 commissions scolaires ont dit qu'elles allaient se pencher sur cette question dans une prochaine étape de leur plan d'action. Par ailleurs, les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation sont trois fois plus nombreuses à avoir confié que cette étape était à venir dans leur plan d'action.

7.6 LES ÉLÉMENTS UTILES DANS LES ACTIONS MENÉES PAR LES CS POUR POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE L'INFORMATION AU SEIN DES SARCA

Les commissions scolaires devaient choisir les trois éléments jugés les plus utiles dans les actions qu'elles mènent pour poursuivre l'amélioration de l'information au sein des SARCA. Les trois éléments mentionnés par les commissions scolaires avec la plus grande fréquence sont : la tenue de rencontres de concertation avec les partenaires externes (45 commissions scolaires), la conception de dépliants d'information adaptés à différentes catégories de population que l'on veut atteindre (37 commissions scolaires) et la tenue de rencontres d'information avec les partenaires internes (35 commissions scolaires).

Tableau 43

Éléments utiles dans les actions menées par les commissions scolaires pour poursuivre l'amélioration de l'information au sein des SARCA

Éléments utiles	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Tenir des rencontres de concertation avec les partenaires externes	45	69,2
Concevoir des dépliants d'information adaptés à différentes catégories de population que l'on veut atteindre	37	56,9
Tenir des rencontres de concertation avec les partenaires internes	35	53,8
Adapter l'information transmise par voie électronique (site Web)	27	41,5
Produire un répertoire personnalisé des services disponibles dans le milieu	20	30,8
Avoir une meilleure compréhension des caractéristiques des catégories de population	10	15,4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

On observe une grande convergence dans les éléments jugés utiles à la poursuite de l'amélioration de l'information au sein des SARCA. De plus, la concertation autant à l'interne qu'à l'externe est fortement soulignée : on dénombre 27 commissions scolaires ayant choisi à la fois de tenir des rencontres de concertation avec les partenaires externes et de tenir des rencontres de concertation avec les partenaires internes.

7.7 L'INFORMATION - FAITS SAILLANTS

En ce qui a trait à l'information, 75,4 % des commissions scolaires (49 CS) ont utilisé, en 2007-2008, du matériel promotionnel pour amener les adultes à faire appel aux SARCA. Les dépliants laissés dans des endroits publics et les annonces dans les journaux locaux ont été le matériel le plus utilisé.

Les changements apportés le plus fréquemment concernant l'information à transmettre aux adultes qui se présentent aux SARCA étaient la transmission d'informations sur les services des organismes du milieu, la clarification des renseignements à transmettre à l'adulte au premier accueil, la mise à jour des documents d'information existants et la concertation entre les personnes assurant le premier accueil et le second niveau d'accueil sur la gestion et la transmission de l'information concernant les adultes reçus.

Les rencontres d'information ont été des mécanismes privilégiés autant avec les intervenants à l'interne qu'avec les intervenants à l'externe. À l'interne, ces rencontres permettaient à tous les intervenants de disposer de la même information à transmettre aux adultes. À l'externe, elles permettaient de connaître les ressources et les services offerts. La presque totalité des commissions scolaires ont réalisé des activités pour faire connaître leurs SARCA à leurs partenaires externes. Les organismes visés en plus grande proportion étaient les centres locaux d'emploi, les organismes communautaires ainsi que les carrefours jeunesse emploi.

8

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Dès l'origine, l'orientation professionnelle a été associée aux services d'accueil et de référence. Les SARCA qui en constituent le prolongement comprennent également cette composante essentielle dont les adultes en transition ou en recherche d'insertion ou de réinsertion au marché du travail ont grandement besoin. Son apport à la définition du projet de l'adulte est indéniable. Il est reconnu qu'il n'y a pas une seule façon d'intervenir dans le domaine de l'orientation professionnelle, mais qu'il existe plutôt une variété de modèles, de concepts et de pratiques, notamment à l'intention des adultes, qui n'ont plus des trajectoires de vie personnelle et professionnelle linéaires comme cela a pu être le cas. Les commissions scolaires disposent de diverses ressources qu'elles agencent selon leurs objectifs de services et offrent une gamme variée d'activités qui conduisent les adultes à préciser le choix professionnel qu'ils envisagent à ce moment précis de leur vie. Le questionnaire a cherché à mettre au jour cette diversité, dans les limites de celui-ci.

8.1 L'APPRÉCIATION DES CS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PLAN D'ACTION EN MATIÈRE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Selon l'appréciation des commissions scolaires concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action, au 30 juin 2008, l'orientation professionnelle se situe au troisième rang après l'accueil et l'information.

Quarante-cinq commissions scolaires ont évalué que la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation professionnelle était assez avancée ou très avancée, 12 de celles-ci la jugeant très avancée. En revanche, 17 commissions scolaires l'ont évaluée peu avancée et 2 commissions scolaires ont indiqué que la mise en œuvre n'était pas amorcée.

8.2 LA DÉMARCHE ET LES ACTIVITÉS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

8.2.1 LA DÉMARCHE COMPLÈTE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Durant l'année scolaire 2007-2008, les adultes pouvaient effectuer une démarche complète²¹ d'orientation faite par les SARCA dans 51 des 65 commissions scolaires. Il n'y a pas de différence sur ce point entre les commissions scolaires de la 1^{re} et de la 2^e phase d'implantation.

21 La définition suivante a été fournie dans le questionnaire: *Par «démarche complète», on entend une démarche individuelle d'un adulte avec une professionnelle ou un professionnel de l'orientation qui conduit l'adulte à effectuer un choix professionnel.*

Les 14 commissions scolaires qui n'offraient pas cette possibilité indiquaient que des ressources pouvant le faire existaient pour les adultes en formation comme pour les adultes non inscrits.

Tableau 44

Endroits où les adultes pouvaient bénéficier de services d'orientation professionnelle individuels leur permettant d'effectuer une démarche complète d'orientation dans les commissions scolaires n'offrant pas cette démarche par l'entremise des SARCA en 2007-2008

	Adultes en formation		Adultes non inscrits en formation	
	N ^{bre} de CS (n = 14 CS)	% de CS (n = 14 CS)	N ^{bre} de CS (n = 14 CS)	% de CS (n = 14 CS)
Au carrefour jeunesse emploi	10	71,4	6	42,9
Dans les ressources communautaires du milieu	6	42,9	4	28,6
Au centre local d'emploi	5	35,7	3	21,4
Dans des CEA	3	21,4	0	0,0
Autres	2	14,3	1	7,1
Dans des CFP	1	7,1	0	0,0
Dans des ressources privées	0	0,0	2	14,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Selon ces commissions scolaires, les ressources sont plus nombreuses pour les adultes en formation que pour les adultes non inscrits. En effet, dans le premier cas, les commissions scolaires ont, en général, identifié deux ressources alors que, dans le second cas, toutes les commissions scolaires, sauf une, n'ont indiqué qu'une seule ressource.

8.2.2 LES ADULTES POUVANT BÉNÉFICIER D'UNE DÉMARCHE COMPLÈTE D'ORIENTATION DES SARCA

Les 51 commissions scolaires ayant indiqué offrir une démarche complète d'orientation ont été questionnées sur les adultes qui pouvaient en bénéficier.

Dans le tableau 45 on observe que les catégories d'adultes inscrits en formation pouvaient bénéficier d'une démarche d'orientation individuelle dans un plus grand nombre de commissions scolaires que les catégories d'adultes non inscrits en formation. Toutefois, ces dernières suivent d'assez près certaines des fréquences observées pour les adultes inscrits en formation. Aussi, les adultes sans emploi (28 commissions scolaires), les jeunes adultes de 16 à 24 ans (27 commissions scolaires) et les travailleurs et travailleuses en emploi (27 commissions scolaires) peuvent bénéficier d'une démarche complète d'orientation dans un peu plus de la moitié des commissions scolaires ayant indiqué offrir une telle démarche. Cette situation est probablement nouvelle et reliée à l'implantation des SARCA.

Dix-huit des 51 commissions scolaires ne semblaient offrir cette démarche complète d'orientation qu'aux adultes inscrits en formation puisqu'elles n'avaient indiqué aucun des choix se rapportant à des adultes non inscrits en formation.

Tableau 45

Adultes pouvant bénéficier d'une démarche complète d'orientation professionnelle individuelle dans les SARCA en 2007-2008

	N ^{bre} de CS (n = 51 CS)	% de CS (n = 51 CS)
Adultes inscrits en formation		
Tous les adultes inscrits en formation générale	39	76,5
Tous les adultes inscrits en formation générale sans but professionnel déterminé	30	58,8
Tous les adultes inscrits en formation professionnelle	29	56,9
Les jeunes adultes de 16 à 24 ans inscrits en formation sans but professionnel déterminé	28	54,9
Adultes non inscrits en formation		
Les adultes sans emploi non inscrits en formation	28	54,9
Les jeunes adultes de 16 à 24 ans non inscrits en formation	27	52,9
Les travailleuses et travailleurs en emploi non inscrits en formation	27	52,9
Mixité possible		
Les adultes envoyés par les centres locaux d'emploi inscrits ou non en formation	18	35,3
Certains adultes qui ont été dirigés vers des partenaires	7	13,7
Tous les adultes qui en formulaient la demande	2	3,9
Autre	3	5,9

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

8.2.3 LES ACTIVITÉS OU LES SERVICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE RÉALISÉS EN 2007-2008 (EXCLUANT LES DÉMARCHES INDIVIDUELLES)

Les commissions scolaires ont été questionnées sur des activités ou des services d'orientation professionnelle réalisés par les SARCA, à l'exclusion des activités d'orientation individuelle, durant l'année scolaire 2007-2008. Les énoncés proposés ont été regroupés en quatre thèmes : les activités d'exploration, les activités d'orientation, les activités de formation et les modalités organisationnelles.

En général, les commissions scolaires ont fourni plusieurs réponses à cette question : 41 d'entre elles ont en effet coché 4 choix et plus ; 21 autres ont coché 3 choix et moins et les 3 dernières ont indiqué dans la section des commentaires qu'elles n'avaient réalisé aucune activité d'orientation par l'entremise

des SARCA. Parmi les réponses des 21 commissions scolaires ayant fait 3 choix ou moins, la contribution des énoncés regroupés sous le thème des activités de formation était nettement moins présente que dans les commissions scolaires ayant fait plus de 4 choix. En effet, seules 2 commissions scolaires ont dit mettre en place des activités éducatives liées à l'orientation intégrées à la formation générale par les enseignants et aucune des cours d'entrée en formation qui intègrent des activités orientantes.

C'est dans les activités d'exploration qu'on trouve les deux énoncés retenus le plus fréquemment par les commissions scolaires : l'activité « élève d'un jour dans un centre de formation professionnelle pour les adultes en formation dans les centres d'éducation des adultes » (51 commissions scolaires) et des visites dans les entreprises, les cégeps ou les centres de formation professionnelle (46 commissions scolaires).

Les commissions scolaires de la 1^{re} phase ont organisé davantage les activités « élèves d'un jour dans un centre de FP » et « stages d'un jour » que celles de la 2^e phase.

Tableau 46

Activités ou services d'orientation professionnelle réalisés par les commissions scolaires en 2007-2008, à l'exclusion des activités d'orientation individuelle

Activités réalisées	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Activités d'exploration		
Élève d'un jour dans un centre de FP pour les adultes en formation dans les centres d'éducation des adultes	51	78,5
Visite de groupe dans les entreprises, dans les cégeps ou dans les centres de formation professionnelle	46	70,8
Stage d'un jour en entreprise pour les adultes qui souhaitent s'inscrire en formation professionnelle	29	44,6
Activités d'orientation		
Ateliers ou rencontres de groupe sur différents thèmes liés à l'orientation (ex. : connaissance de soi, connaissance du marché du travail, information scolaire) pour les adultes en formation	42	64,6
Activités informatiques en rapport avec l'orientation (visite de Repère, de sites sur l'emploi, etc.)	42	64,6
Activités de formation		
Activités éducatives liées à l'orientation intégrées à la formation générale par les enseignants	26	40,0
Cours d'entrée en formation qui intègrent des activités orientantes	19	29,2
Modalités organisationnelles		
Inscription d'une note de suivi dans le dossier de l'adulte à la suite de la confirmation de son choix professionnel	24	36,9
Combinaison d'activités de groupe et individuelles réalisées par les SARCA	21	32,3
Autres	8	12,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Ces activités d'exploration ne sont pas nécessairement nouvelles dans les commissions scolaires. L'enquête de 2003 auprès de 20 commissions scolaires²² mentionnait qu'il entrerait dans la tâche des conseillers d'orientation de « planifie(r) des stages d'un jour, d'organise(r) des journées Portes ouvertes ou sur les carrières ». Le questionnaire utilisé aux fins de la présente étude nous permet de constater que ces pratiques sont largement répandues et les commissions scolaires nous indiquent que ce sont les SARCA qui s'en occupent.

Le troisième élément ayant été retenu le plus fréquemment par les commissions scolaires se trouve dans le thème des activités d'orientation avec les ateliers ou rencontres de groupe sur différents thèmes liés à l'orientation (ex. : connaissance de soi, connaissance du marché du travail, information scolaire) pour les adultes en formation (42 commissions scolaires) et les activités informatiques en rapport avec l'orientation (visite de Repère, de sites sur l'emploi, etc.) (42 commissions scolaires également). Cette dernière activité était deux fois plus présente dans les commissions scolaires de la 1^{re} phase d'implantation.

Les éléments regroupés sous le thème des activités de formation sont présents dans les commissions scolaires mais n'étaient pas dans les énoncés les plus fréquemment nommés; 26 commissions scolaires offraient des activités éducatives liées à l'orientation intégrées à la formation générale par les enseignants et 19 commissions scolaires des cours d'entrée en formation qui intègrent des activités orientantes; 13 de ces commissions scolaires offraient l'une et l'autre.

8.3 L'ANALYSE DES BESOINS EN ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ADULTE ET LES CHANGEMENTS APPORTÉS AUX SERVICES

8.3.1 L'ANALYSE DES BESOINS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION ADULTE

Au 30 juin 2008, les besoins d'orientation professionnelle des adultes du territoire des commissions scolaires n'avaient pas été spécifiquement investigués puisque seules 4 commissions scolaires ont indiqué avoir effectué une telle analyse. De plus, 3 d'entre elles ont identifié des groupes de population en besoin.

8.3.2 LES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX SERVICES D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les modifications qu'elles avaient apportées aux services d'orientation entre le début de l'implantation des SARCA et le 30 juin 2008. Près de la moitié des commissions scolaires (32 commissions scolaires) disaient avoir apporté des modifications aux services

²² MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *L'état des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement offerts aux adultes dans les commissions scolaires du Québec*. Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire, 2008, p. 97. Disponible : <http://www.mels.gouv.qc.ca/dfga/politique/accueilreference/>.

d'orientation professionnelle qu'elles offrent aux adultes. Ces modifications étaient en vigueur depuis 1 an pour 22 de ces commissions scolaires, depuis 2 ans pour 9 de ces commissions scolaires et, depuis 3 ans, pour une de ces commissions scolaires. Les 33 autres commissions scolaires ont mentionné n'avoir pas apporté de modifications à ces services.

Les énoncés ont été regroupés en deux thèmes : l'accroissement des services et des ressources et les modalités de prestation des services.

Les changements les plus fréquemment rapportés par ces 32 commissions scolaires se situent dans le thème de l'accroissement des services et des ressources avec la disponibilité des services pour les adultes non inscrits en formation (22 des 32 commissions scolaires) et l'augmentation des ressources consacrées à l'orientation (19 de ces 32 commissions scolaires).

Pour ce qui est des éléments de changement relatifs aux modalités de prestation des services, le recours aux organismes du milieu qui effectuent de l'orientation professionnelle de même qu'une plus grande préoccupation accordée par tous les intervenants SARCA pour le choix professionnel de l'adulte constituent les plus fréquents (14 commissions scolaires pour chacun). De plus, le recours à des organismes du milieu qui effectuent de l'orientation professionnelle semble traité comme une modalité additionnelle plutôt que comme le moyen d'offrir les services d'orientation aux adultes puisque seules 2 de ces 14 commissions scolaires n'ont effectué que cette modification dans les services qu'elles offraient aux adultes.

Tableau 47

Portrait, au 30 juin 2008, des modifications apportées par les commissions scolaires aux services d'orientation professionnelle

Modifications apportées	N ^{bre} de CS (n = 32 CS)	% de CS (n = 32 CS)
Accroissement des services et des ressources		
Disponibilité des services pour les adultes non inscrits en formation	22	68,8
Augmentation des ressources consacrées à l'orientation	19	59,4
Modalités de prestation des services		
Recours aux organismes du milieu qui effectuent de l'orientation professionnelle	14	43,8
Plus grande préoccupation accordée par tous les intervenants SARCA pour le choix professionnel de l'adulte	14	43,8
Diversification des modalités de services d'orientation professionnelle (ex. : introduction d'activités de groupe)	8	25,0
Plus grande implication du personnel enseignant dans une approche de type orientante	8	25,0
Autres	2	6,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA -Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Afin de mieux cerner les modifications apportées en matière d'accroissement des services et des ressources, une analyse des données par commission scolaire a été effectuée. Vingt-sept des 32 commissions scolaires ont apporté des changements à l'un ou à l'autre des deux changements énoncés ou aux deux. On observe aussi que 8 de celles-ci avaient apporté des modifications à la disponibilité des services pour les adultes non inscrits en formation, 5 avaient augmenté les ressources consacrées à l'orientation et 14 avaient à la fois apporté des changements à la disponibilité des services pour les adultes non inscrits en formation et augmenté les ressources consacrées à l'orientation.

Tableau 48

Portrait au 30 juin de la distribution des modifications apportées par les commissions scolaires quant à l'accroissement des services et des ressources

Modifications apportées à l'accroissement des services et des ressources	N ^{bre} de CS (n = 27 CS)
Disponibilité des services pour les adultes non inscrits en formation seulement	8 ²³
Augmentation des ressources consacrées à l'orientation seulement ²⁴	5
Modifications apportées aux deux éléments ²⁵	14

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

8.3.3 LE LIEN ENTRE L'APPRÉCIATION PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PLAN D'ACTION ET LE FAIT D'AVOIR APPORTÉ OU NON DES MODIFICATIONS AUX SERVICES D'ORIENTATION OFFERTS

Une analyse des résultats effectuée en tenant compte de l'appréciation des commissions scolaires de l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action et du fait d'avoir apporté ou non des modifications aux services d'orientation offerts aux adultes révèle que 27 des 32 commissions scolaires ayant effectué des modifications aux services d'orientation qu'elles offraient aux adultes se jugeaient assez ou très avancées dans la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation professionnelle. En revanche, 18 des 33 commissions scolaires n'ayant pas effectué de modifications aux services d'orientation professionnelle se jugeaient assez ou très avancées alors que 14 de ces 33 commissions scolaires se jugeaient peu avancées ou n'avaient pas amorcé la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation.

23 Par rapport à l'ensemble des 6 modifications présentées dans la question, 3 de ces CS n'ont effectué que cette modification.

24 Par rapport à l'ensemble des 6 modifications présentées dans la question, 2 de ces CS n'ont effectué que cette modification.

25 Par rapport à l'ensemble des 6 modifications présentées dans la question, 3 de ces CS n'ont effectué que ces deux modifications.

Tableau 49

Distribution des commissions scolaires selon leur appréciation de l'état de la mise en œuvre de leur plan d'action en matière d'orientation professionnelle et le fait d'avoir ou non apporté des modifications aux services d'orientation professionnelle

	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	N ^{bre} de CS ayant apporté des modifications aux services d'orientation professionnelle (n = 32 CS)	N ^{bre} de CS n'ayant pas apporté des modifications aux services d'orientation professionnelle (n = 33 CS)
Pas amorcée	2	0	2
Peu avancée	17	5	12
Assez avancée	33	20	13
Très avancée	12	7	5
Je ne peux pas me prononcer	1	0	1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

8.4 LES ÉLÉMENTS UTILES À LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DANS LES SARCA

Les commissions scolaires devaient indiquer un maximum de trois éléments qu'elles jugeaient utiles à la poursuite du développement de l'orientation professionnelle dans les SARCA.

Les trois éléments retenus avec la plus grande fréquence ont été d'avoir du matériel pour les adultes (27 commissions scolaires), de mettre en place ou de renforcer une concertation entre les gestionnaires et le personnel professionnel des trois secteurs de formation (22 commissions scolaires) et de connaître les besoins en orientation des adultes du milieu (19 commissions scolaires).

Tableau 50**Éléments jugés utiles à la poursuite du développement de l'orientation professionnelle**

Éléments jugés utiles	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Avoir du matériel pour les adultes (ex. : projet individuel d'orientation)	27	41,5
Mettre en place ou renforcer une concertation entre les gestionnaires et le personnel professionnel des trois secteurs de formation	22	33,8
Connaître les besoins en orientation des adultes du milieu	19	29,2
Se donner une vision commune sur l'orientation adaptée à l'apprentissage tout au long de la vie	18	27,7
Arrimer l'orientation aux autres services SARCA	16	24,6
Former le personnel aux différentes stratégies en orientation liées à l'apprentissage tout au long de la vie	15	23,1
Mettre en place ou renforcer une concertation avec les partenaires externes	15	23,1
Avoir des modèles d'approche orientante	14	21,5
Avoir des modèles d'organisation de l'orientation professionnelle dans les SARCA	14	21,5
Revoir ou préciser les rôles et les responsabilités du personnel	11	16,9
Comprendre l'importance de l'orientation professionnelle	4	6,2
Avoir des ressources	3	4,6
Autres	3	4,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Dans une analyse par commission scolaire, on a constaté une pluralité de combinaisons des éléments jugés utiles à la poursuite du développement de l'orientation professionnelle. En effet, aucune combinaison possible de trois éléments proposés n'a été retenue par plus de 2 commissions scolaires. La combinaison de deux éléments retenue par le plus grand nombre de commissions scolaires l'est par 6 commissions scolaires. Cela souligne qu'il n'y a pas de convergence dans les éléments jugés utiles à la poursuite de l'implantation.

8.5 L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE - FAITS SAILLANTS

Sur le plan de l'orientation professionnelle, 78,5% des commissions scolaires (51 CS) offraient des services permettant aux adultes d'effectuer une démarche complète d'orientation professionnelle tandis que les autres commissions scolaires dirigeaient les adultes vers des organismes externes. Au moment de l'enquête, près de la moitié des commissions scolaires disaient avoir élargi les services aux adultes non inscrits en formation et augmenté les ressources consacrées à ces services. Les activités les plus fréquemment offertes aux adultes en 2007-2008 étaient liées à l'exploration professionnelle. Des activités de groupe en relation avec l'orientation étaient aussi menées dans 42 commissions scolaires.

9 PROACTIVITÉ ET PARTENARIAT

Les SARCA agissent en interrelation avec leur milieu au profit des adultes et du développement de ce milieu. Ils cherchent à atteindre les adultes ou les groupes d'adultes qui auraient besoin de plus d'information ou de moyens pour s'investir dans une participation à une quelconque activité d'apprentissage, en favorisant l'expression de leur demande. Ils renforcent leur association avec des partenaires afin de diversifier leur approche auprès des adultes et les activités à leur offrir. Ils visent également à améliorer le maillage des services qu'ils offrent avec les dispositifs de formation existants et les services offerts par des organismes de la communauté. Le partenariat dont il est question ici s'applique autant à l'interne de la commission scolaire qu'avec des partenaires externes à la commission scolaire.

9.1 L'APPRÉCIATION DES CS DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE PROACTIVITÉ ET DE PARTENARIAT

Selon l'appréciation des commissions scolaires concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre de leur plan d'action, le partenariat se situe au quatrième rang après l'accueil, l'information et l'orientation professionnelle.

Au 30 juin 2008, 44 commissions scolaires ont évalué la mise en œuvre de leur plan d'action en matière de proactivité et de partenariat d'assez avancée ou de très avancée, 24 de celles-ci la jugeant très avancée. À l'inverse, 21 commissions scolaires l'ont évaluée comme peu avancée et aucune n'a indiqué que la mise en œuvre n'était pas amorcée.

9.2 LES MOYENS UTILISÉS PAR LES CS AFIN DE CONNAÎTRE LES CARACTÉRISTIQUES DES ADULTES DE LEUR MILIEU ET LES CIBLES PRIORITAIRES QU'ELLES ONT IDENTIFIÉES

9.2.1 LA CONNAISSANCE DES CARACTÉRISTIQUES DES GROUPES DE POPULATION

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les moyens utilisés afin de connaître les caractéristiques des adultes qu'elles souhaitent atteindre. Parmi les moyens proposés, les deux qui ont été retenus le plus souvent étaient des échanges avec les organismes que les adultes fréquentent (46 commissions scolaires) et la consultation et l'analyse des données statistiques disponibles sur leur territoire (38 commissions scolaires).

La consultation de l'ATLAS²⁶, base de données conçue à cet effet, a été le troisième élément en importance retenu par 20 commissions scolaires. Comme sa mise en ligne a été faite en janvier 2008, laissant ainsi moins de temps aux commissions scolaires pour le consulter, il pourrait être possible que ce troisième outil soit actuellement plus utilisé que ne le démontre les données collectées au moment de l'enquête.

Tableau 51

Portrait, au 30 juin 2008, des moyens utilisés par les commissions scolaires afin de connaître les caractéristiques des catégories de population qu'elle souhaite atteindre par l'entremise des SARCA

Moyens utilisés	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Échange avec les organismes que les adultes fréquentent	46	70,8
Consultation et analyse des données statistiques disponibles sur notre territoire	38	58,5
Consultation de l'ATLAS sur la distribution des populations sans premier diplôme de notre territoire	20	30,8
Analyse des données sociologiques recueillies lors de l'inscription des adultes	15	23,1
Groupes de discussion avec des adultes non rejoints actuellement	6	9,2
Aucun moyen n'avait été utilisé	5	7,7
Groupes de discussion d'adultes en formation selon les différents niveaux de scolarité	4	6,2
Autres	12	18,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

L'analyse par phase d'implantation démontre que les commissions scolaires de la seconde phase ont proportionnellement plus utilisé l'ATLAS que celles de la première phase, ce qui pourrait être logique puisque les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation ont abondamment utilisé la base de données précédente de l'ATLAS pour élaborer le plan d'action dans le programme 16-24 ans. Les commissions scolaires de la première phase d'implantation, quant à elles, ont plus utilisé les échanges avec les organismes que les adultes fréquentent.

²⁶ ATLAS est disponible sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse http://carteditoriale.meq.gouv.qc.ca/client/Atlas_Adulte_16-24/atlas/Accueil/Index.html.

9.2.2 LES GROUPES DE POPULATION PRIORITAIRES IDENTIFIÉS PAR LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Au 30 juin 2008, 47 commissions scolaires avaient ciblé les populations adultes qu'elles souhaitent atteindre, les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation ayant été proportionnellement plus nombreuses à le faire. Parmi les populations proposées dans l'enquête, les populations retenues par le plus grand nombre de commissions scolaires ont été :

- les jeunes adultes de 16 à 24 ans (37 commissions scolaires) ;
- les personnes peu scolarisées (33 commissions scolaires) ;
- les personnes immigrantes (19 commissions scolaires).

Tableau 52

Portrait, au 30 juin 2008, des groupes de population prioritaires identifiés par les commissions scolaires

Groupes de population	N ^{bre} de CS (n = 47 CS)	% de CS (n = 47 CS)
Jeunes adultes de 16-24 ans	37	78,7
Personnes peu scolarisées	33	70,2
Personnes immigrantes	19	40,4
Femmes monoparentales sans emploi	11	23,4
Personnes autochtones	9	19,1
Femmes de plus de 35 ans non actives sur le marché du travail	8	17,0
Personnes handicapées	8	17,0
Hommes de plus de 35 ans sur le marché du travail	6	12,8
Personnes de milieux défavorisés	3	6,4
Femmes sur le marché du travail	2	4,3
Personnes au chômage	2	4,3
Autres	8	17,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Il est intéressant de noter dans l'analyse par phase d'implantation que les jeunes adultes de 16 à 24 ans sont autant choisis par les commissions scolaires de la première phase que par celles de la seconde phase.

Par ailleurs, on observe aussi une distinction quant aux personnes peu scolarisées et aux personnes immigrantes, les premières étant plus ciblées par les commissions scolaires de la première phase d'implantation et les secondes par les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation.

Tableau 53**Groupes de population prioritaires identifiés par les commissions scolaires - Analyse par phase d'implantation**

Populations adultes à atteindre de façon prioritaire	Phase 1 (%) (n = 31 CS)	Phase 2 (%) (n = 16 CS)	% de CS (n = 47 CS)
Jeunes adultes de 16-24 ans	77,4	81,3	78,7
Personnes peu scolarisées	80,6	50,0	70,2
Personnes immigrantes	35,5	50,0	40,4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

9.3 LES ACTIVITÉS EFFECTUÉES PAR LES CS QUI VISAIENT À ATTEINDRE DES POPULATIONS ADULTES QU'ELLES NE REJOIGNAIENT PAS

Une très grande majorité des commissions scolaires ont effectué des activités afin d'atteindre des populations qu'elles ne rejoignaient pas (55 commissions scolaires). Les activités ayant été réalisées par le plus grand nombre de ces commissions scolaires étaient des contacts ou des rencontres avec des organismes communautaires (48 commissions scolaires), la participation à des événements ou des activités sociales ou culturelles organisées dans le milieu (36 commissions scolaires) et la participation à des organismes ou comités de développement du milieu (35 commissions scolaires), la première se démarquant des autres parce qu'elle est choisie par une grande majorité des commissions scolaires.

Les activités faisant l'objet de l'enquête et qui ont été réalisées par le moins grand nombre de commissions scolaires étaient l'animation de type communautaire (11 commissions scolaires) et la rencontre avec les parents des élèves des écoles de la commission scolaire (11 commissions scolaires).

Tableau 54

Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires pour atteindre des populations adultes qu'elles ne rejoignaient pas

Activités effectuées	N ^{bre} de CS (n = 55 CS)	% de CS (n = 55 CS)
Contact ou rencontre avec des organismes communautaires	48	87,3
Participation à des événements ou des activités sociales ou culturelles organisés dans le milieu	36	65,5
Participation à des organismes ou comités de développement du milieu	35	63,6
Rencontre avec des adultes dans les organismes communautaires	27	49,1
Présence régulière du personnel professionnel SARCA sur le territoire de la CS	26	47,3
Journée portes ouvertes	24	43,6
Stands ponctuels dans les centres commerciaux ou autres lieux publics	23	41,8
Engagement d'un agent de développement	21	38,2
Offre d'activités de formation adaptées aux réalités ou aux nécessités des adultes (ex. : compétences parentales, réparation de voitures, apprentissage de la micro-informatique)	21	38,2
Identification de personnes agissant comme relais de l'information dans le milieu	18	32,7
Recours aux adultes en formation dans les centres comme ambassadeurs de la formation	17	30,9
Animation de type communautaire	11	20,0
Rencontre avec les parents des élèves des écoles de la CS	11	20,0
Autres	7	12,7

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

L'analyse par phase révèle que, en proportion, les commissions scolaires de la première phase d'implantation ont plus effectué certaines des activités s'apparentant à des actions ponctuelles, mêmes si celles-ci ont pu être réalisées avec régularité, par exemple, des journées portes ouvertes, des stands ponctuels dans les centres commerciaux ou d'autres lieux publics, des offres d'activités de formation adaptées aux réalités ou aux nécessités des adultes.

Pour certaines des activités s'apparentant à des actions comportant une régularité apparente, les commissions scolaires de la deuxième phase ont été plus nombreuses à avoir engagé un agent de développement. Cet engagement était une composante du programme des 16-24 ans, mais les données révèlent que certaines commissions scolaires ne disposant pas de ce programme ont tout de même choisi cette avenue.

Pour leur part, les commissions scolaires de la première phase ont été plus nombreuses à avoir indiqué la présence régulière du personnel professionnel SARCA sur le territoire de la commission scolaire de même que celle de personnes agissant comme relais de l'information dans le milieu.

Tableau 55

Proportion des commissions scolaires, par phase d'implantation, ayant réalisé des activités visant à atteindre des populations qu'elles ne rejoignent pas pour les activités où des écarts sont observés

Activités réalisées	Phase 1 (%) (n = 40 CS)	Phase 2 (%) (n = 15 CS)	% de CS (n = 55 CS)
Activités s'apparentant à des actions ponctuelles quoique celles-ci puissent être réalisées avec régularité			
Journée portes ouvertes	47,5	33,3	43,6
Stands ponctuels dans les centres commerciaux ou autres lieux publics	47,5	26,7	41,8
Offre d'activités de formation adaptées aux réalités ou aux nécessités des adultes (ex. : compétences parentales, réparation de voitures, apprentissage de la micro-informatique ²⁷)	42,5	26,7	38,2
Activités s'apparentant à des actions comportant une régularité apparente			
Présence régulière du personnel professionnel SARCA sur le territoire de la CS	50,0	40,0	47,3
Engagement d'un agent de développement	27,5	66,7	38,2
Identification de personnes agissant comme relais de l'information dans le milieu	37,5	20,0	32,7

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

9.4 LA CONCERTATION ET LES MÉCANISMES UTILISÉS PAR LES CS AFIN DE RENFORCER LE PARTENARIAT ET LES MÉCANISMES D'ÉCHANGES D'INFORMATION

9.4.1 LA CONCERTATION À L'INTERNE

Les commissions scolaires ont été questionnées sur l'existence, au 30 juin 2008, de mécanismes de concertation formels à l'interne entre les secteurs jeune, adulte et celui de la formation professionnelle : 43 des 65 commissions scolaires disaient avoir de tels mécanismes.

9.4.2 LE PARTENARIAT EXTERNE

Au 30 juin 2008, l'activité réalisée par le plus grand nombre de commissions scolaires afin de mettre en place ou de renforcer le partenariat externe était la présentation des services offerts par les SARCA (49 commissions scolaires). Cette donnée révèle que la plupart des commissions scolaires entretiennent des relations avec des partenaires externes et sont préoccupées de les tenir informés des changements, mais elle ne donne pas beaucoup d'indication sur la nature ou l'intensité du lien de partenariat qui peut exister.

²⁷ Certaines CS pourraient avoir ce type d'activités de formation dans leur programmation régulière, mais l'énoncé a malgré tout été classé dans les actions ponctuelles puisque la régularité n'y était pas apparente.

Un peu plus de la moitié des commissions scolaires (35 commissions scolaires) ont effectué des rencontres pour connaître les processus d'accueil et d'accompagnement de leurs partenaires. De plus, 34 commissions scolaires ont réalisé un inventaire des partenaires à solliciter selon les objectifs fixés par la commission scolaire et 30 commissions scolaires ont indiqué avoir fait du travail conjoint pour atteindre les adultes ciblés. La présence de ces activités laisse sous-entendre une intention d'harmonisation ou de complémentarité qui mérite d'être soulignée.

Cela pourrait dénoter un degré de partenariat qui va plus loin que le partage d'information pour s'apparenter à de la collaboration. Le travail dont il est question ici combine proactivité et partenariat. On pourrait faire l'hypothèse que ces partenariats pourraient permettre d'atteindre des populations qui habituellement ne se prévalent pas des services. L'autre élément en question, soit la collaboration pour mieux connaître les adultes ciblés va dans le même sens et est le fait de 23 commissions scolaires.

De plus, une activité additionnelle a été ajoutée après la codification des réponses effectuées par les commissions scolaires dans la section «autres». On y compte la mise sur pied d'une table de concertation, une table SARCA (4 commissions scolaires).

Tableau 56

Portrait, au 30 juin 2008, des activités réalisées par les commissions scolaires pour mettre en place ou renforcer le partenariat externe

Activités réalisées	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Présentation des services offerts par les SARCA	49	75,4
Rencontre pour connaître les processus d'accueil et d'accompagnement des partenaires	35	53,8
Inventaire des partenaires à solliciter selon les objectifs fixés par la CS	34	52,3
Travail conjoint pour atteindre les adultes ciblés	30	46,2
Collaboration pour mieux connaître les adultes du territoire	23	35,4
Mise sur pied d'une table de concertation, une table SARCA	4	6,2
Autres	4	6,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Dans une analyse par phase d'implantation, on observe certaines activités réalisées par une proportion plus grande des commissions scolaires de la première phase : les rencontres pour connaître les processus d'accueil et d'accompagnement des partenaires sont retenues deux fois plus fréquemment et le travail conjoint pour atteindre les adultes ciblés l'est 1,5 fois plus.

9.5 LES ÉLÉMENTS QUI POURRAIENT ÊTRE UTILES À LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE LA PROACTIVITÉ ET DU PARTENARIAT

Les commissions scolaires devaient se prononcer avec un maximum de deux choix sur les éléments qui pourraient être utiles à la poursuite du développement de la proactivité et du partenariat.

Tableau 57

Éléments que les commissions scolaires ont jugé utiles à la poursuite du développement de la proactivité et du partenariat

Éléments jugés utiles	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Produire un répertoire d'activités gagnantes reliées à l'expression de la demande réalisées dans les CS	37	56,9
Recevoir de la formation sur l'utilisation de l'ATLAS des données cartographiques	26	40,0
Avoir une compréhension commune du concept de proactivité (les différentes formes possibles)	19	29,2
Mettre sur pied une table des partenaires	16	24,6
Autres	10	15,4

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Les deux éléments retenus en plus grand nombre par les commissions scolaires ont été la production d'un répertoire d'activités gagnantes reliées à l'expression de la demande réalisées dans les commissions scolaires (37 commissions scolaires) et le fait de recevoir de la formation sur l'utilisation de l'ATLAS des données cartographiques (26 commissions scolaires). Comme les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation avaient confié avoir utilisé cet outil en plus grand nombre que les commissions scolaires de la première phase, il n'est pas étonnant que l'utilité de l'ATLAS dans la poursuite soit plus souvent nommée par les commissions scolaires de la première phase d'implantation.

9.6 PROACTIVITÉ ET PARTENARIAT - FAITS SAILLANTS

En ce qui concerne le partenariat et la proactivité, les commissions scolaires ont utilisé plusieurs moyens pour connaître les caractéristiques des catégories de population qu'elles souhaitaient atteindre. Quarante-sept commissions scolaires (72,3 %) avaient identifié des groupes de population à prioriser : ce sont les jeunes adultes et les personnes peu scolarisées qui étaient les plus fréquemment nommés. Une forte majorité avait effectué des activités afin d'atteindre de nouvelles populations d'adultes et, pour ce faire, le recours aux organismes communautaires du milieu était le moyen choisi par le plus grand nombre de commissions scolaires. Dans 66,2 % des commissions scolaires (43 CS), des mécanismes formels de concertation existaient entre le secteur des jeunes, le secteur des adultes et de la formation professionnelle. Pour renforcer le partenariat externe, 75,4 % des commissions scolaires (49 CS) ont présenté les services offerts par les SARCA à ses partenaires.

10 L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LE SOUTIEN OFFERT PAR LE MELS

Rappelons que les commissions scolaires étaient conviées à planifier l'implantation des SARCA en produisant un plan d'action à cet effet. C'est le MELS qui a mis au point les outils nécessaires à la production de ces plans d'action. Chaque commission scolaire remettait son plan d'action à la personne responsable des SARCA à la direction régionale, cette dernière agissant également en soutien aux commissions scolaires durant l'élaboration de leur plan d'action et par la suite, durant sa mise en œuvre.

Le MELS a effectué l'analyse de chaque plan d'action et organisé une rencontre avec chacune des commissions scolaires pour en discuter à partir d'un rapport d'analyse partagé avec la commission scolaire. Les commentaires et remarques pouvaient contenir des propositions d'aménagements ou de correctifs.

De plus, le MELS a élaboré de la documentation, offert des sessions d'information et de formation de même que des sessions d'échanges suprarégionales.

10.1 LE PLAN D'ACTION ET LA DÉMARCHE D'IMPLANTATION DES SARCA

10.1.1 L'UTILITÉ DU PLAN D'ACTION DANS L'IMPLANTATION DES SARCA

Tableau 58

Appréciation par les commissions scolaires de l'utilité du plan d'action pour l'implantation des SARCA

Utilité du plan d'action pour l'implantation des SARCA	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Très utile	29	44,6
Assez utile	29	44,6
Peu utile	4	6,2
Très peu utile	1	1,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Les commissions scolaires ont été interrogées sur l'utilité du plan d'action pour l'implantation des SARCA dans leur milieu. La presque totalité de celles-ci ont jugé positivement l'utilité de ce plan : 58 commissions scolaires l'ont jugée très utile ou assez utile et seulement 5 commissions scolaires l'ont jugée peu utile ou très peu utile.

En ce qui concerne la rencontre entre une ou des personnes-ressources du Ministère et les représentants de la commission scolaire, la majorité des commissions scolaires l'ont jugée très utile ou assez utile pour leur permettre de comprendre les attentes du Ministère relativement au plan d'action, améliorer le plan d'action de la commission scolaire et comprendre les transformations requises dans les SARCA.

Tableau 59

Appréciation par les commissions scolaires de l'utilité de la rencontre ayant eu lieu entre des personnes-ressources du Ministère et des représentants de leur commission scolaire

Utilité de la rencontre	Comprendre les attentes du Ministère relativement au plan d'action (n = 65 CS) (%)	Améliorer le plan d'action de la CS (n = 65 CS) (%)	Comprendre les transformations requises dans les SARCA (n = 65 CS) (%)
Très utile	26 (40,0)	13 (20,0)	17 (26,1)
Assez utile	27 (41,5)	39 (60,0)	31 (47,7)
Peu utile	8 (12,3)	9 (13,8)	12 (18,5)
Très peu utile	0	0	1 (1,5)
Je ne peux pas me prononcer	4 (6,1)	4 (6,1)	4 (6,1)

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.1.2 LE PERSONNEL QUI A PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION

Les commissions scolaires ont été interrogées sur le niveau de participation des différents types de personnel à l'élaboration du plan d'action de même qu'au sujet des personnes à qui le plan a été présenté formellement.

10.1.2.1 POUR L'ÉLABORATION - UNE PRÉSENCE PLUS MARQUÉE DU PERSONNEL DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Les catégories d'intervenants qui ont le plus participé à un niveau de collaboration à l'élaboration des plans d'action sont les directions de centres d'éducation des adultes (51 commissions scolaires), la direction des services d'éducation des adultes (47 commissions scolaires) et du personnel professionnel en formation générale des adultes (46 commissions scolaires).

Tableau 60

Distribution du degré d'implication des personnes qui ont collaboré à l'élaboration du plan d'action de la commission scolaire

	Personnes qui ont été informées (n = 65 CS)	Personnes qui ont été consultées (n = 65 CS)	Personnes qui ont collaboré (n = 65 CS)
La direction générale de la commission scolaire	41	25	7
Des partenaires externes	30	18	6
Des personnes travaillant en accueil et référence	27	31	36
Des personnes professionnelles en formation générale des adultes	25	34	46
Les directions des centres d'éducation des adultes	23	33	51
Les directions des centres de formation professionnelle	22	37	35
Du personnel professionnel travaillant pour la formation professionnelle	21	35	25
La direction des services d'éducation des adultes	20	29	47
La direction des services de formation professionnelle	20	27	39
Un comité statutaire à l'interne	6	10	22
Autres	6	4	9

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Les directions des services de formation professionnelle ont participé à un niveau de collaboration à la réalisation du plan d'action à un degré moins élevé (39 commissions scolaires) de même que les directions de CFP (35 commissions scolaires). Toutefois, ces dernières constituent la catégorie d'intervenants la plus impliquée lorsqu'on analyse ce que les commissions scolaires ont confié pour le niveau «personnes consultées» dans 37 commissions scolaires. La catégorie d'intervenants «personnes consultées» pour la réalisation des plans d'action nommée au second rang est constituée par le personnel professionnel travaillant en formation professionnelle.

Aussi, parmi les commissions scolaires, 6 disent avoir sollicité la collaboration des partenaires externes, 18 les avoir consultés et 30 les avoir informés.

10.1.2.2 LE TYPE DE PERSONNEL À QUI LES COMMISSIONS SCOLAIRES ONT PRÉSENTÉ OFFICIELLEMENT LE PLAN D'ACTION SARCA

Les commissions scolaires ont été interrogées sur les personnes à qui le plan d'action a été présenté dans leur milieu. Ce sont les directions de centres de FGA et les directions de centres FP qui sont indiquées le plus fréquemment, respectivement dans 57 et 55 commissions scolaires. Seulement 11 commissions scolaires disent avoir informé le personnel enseignant.

Tableau 61

Personnes à qui les commissions scolaires ont présenté officiellement le plan d'action SARCA

Type de personnel	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Directions des centres FGA	57	87,7
Directions des centres FP	55	84,6
Directrice ou directeur ou gestionnaire responsable de la FGA	51	78,5
Directrice ou directeur ou gestionnaire responsable de la FP	50	76,9
Personnel intervenant dans les SARCA en FGA	48	73,8
Directrice générale, directeur général	47	72,3
Personnel intervenant dans les SARCA pour la CS	43	66,2
Personnel intervenant dans les SARCA en FP	38	58,5
Directrice générale adjointe, directeur général adjoint	37	56,9
Directrice ou directeur des services éducatifs	35	53,8
Partenaires externes	33	50,8
Conseil des commissaires	24	36,9
Personnel enseignant FGA	23	35,4
Personnel enseignant FP	11	16,9
Autres	6	9,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.1.3 LE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

La catégorie de personnel la plus fréquemment indiquée par les commissions scolaires pour assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action a été celle du personnel professionnel nommé à cette fin dans près de 40% des commissions scolaires, suivie par celle d'un gestionnaire dans 30% des commissions scolaires.

Tableau 62**Proportion des commissions scolaires par type d'intervenant assurant le suivi du plan d'action SARCA**

Type d'intervenant	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Le personnel professionnel nommé à cette fin	25	38,5
Un gestionnaire de la CS	18	27,7
Un comité de suivi	11	16,9
Autres	7	10,8
Le comité mis sur pied pour l'élaboration du plan d'action	4	6,2
La firme ou la ressource externe chargée de son élaboration	0	0,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

De plus, dans une analyse par phase d'implantation, les commissions scolaires de la première phase ont été deux fois plus nombreuses à avoir confié le suivi du plan d'action à un gestionnaire alors que celles de la seconde phase ont été 1,5 fois plus enclines à confier ce suivi à du personnel professionnel nommé à cette fin.

Tableau 63**Proportion des commissions scolaires par phase d'implantation et par type d'intervenant assurant le suivi du plan d'action SARCA**

Type d'intervenant	Phase 1 (%) % de CS	Phase 2 (%) % de CS	% de CS (n = 65 CS)
Un gestionnaire de la CS	31,9	16,7	27,7
Le personnel professionnel nommé à cette fin	34,0	50,0	38,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.2 LE SOUTIEN OFFERT PAR LE MELS

Le MELS a mis en place plusieurs moyens, activités et mesures budgétaires afin de soutenir le renouvellement et l'implantation des SARCA dans les commissions scolaires.

En matière de moyens et d'activités, il a élaboré de la documentation, offert des sessions d'information et de formation de même que des sessions d'échanges suprarégionales. Les commissions scolaires ont été questionnées sur l'utilité de certains de ces moyens et activités. Parmi les documents d'orientation et de référence, c'est le *Cadre général* qui a été jugé le plus utile ; 38 commissions scolaires le jugeant très utile. Dans les résultats obtenus, on perçoit aussi l'expression de l'utilité des activités de transmission d'information et de formation. Par exemple, 46% des commissions scolaires ont jugé très utile la formation sur le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base.

Tableau 64

Appréciation des commissions scolaires de l'utilité des moyens ou des activités mis en place par le MELS

Moyen ou activité mis en place par le MELS	Très utile (%)	Assez utile (%)	Peu utile (%)	Très peu utile (%)	Je ne peux pas me prononcer (%)
Documentation					
Le Cadre général des SARCA	58,5	36,9	3,1	0,0	1,5
Le référentiel de compétences	21,5	36,9	29,2	3,1	9,2
Documentation remise à la session suprarégionale 2007-2008	21,5	56,9	18,5	0,0	3,1
Les rapports et recherches-actions	15,4	47,7	20,0	4,6	12,3
Outils de travail (par exemple, le CD-ROM de la tournée d'implantation 2005-2006, outils pour la préparation du plan d'action)	15,4	44,6	27,7	4,6	7,7
Sessions d'information et de formation					
Session d'information et de formation sur l'implantation des SARCA	38,5	53,8	6,2	0,0	1,5
Formation sur le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	46,2	36,9	9,2	3,1	4,6
Session d'information et de formation sur le suivi à l'implantation des SARCA	32,3	53,8	7,7	0,0	6,2
Sessions d'échanges suprarégionales					
Session suprarégionale 2007-2008	44,2	41,5	9,2	1,5	3,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.3 LES DOMAINES PRIORITAIRES DANS LESQUELS LES CS ONT CHOISI D'INVESTIR EN 2007-2008

Les commissions scolaires ont été questionnées sur les trois domaines prioritaires dans lesquels elles avaient choisi d'investir pour l'année scolaire 2007-2008 ; 53 commissions scolaires ont confié avoir investi dans les ressources humaines. La promotion occupe la deuxième place avec 38 commissions scolaires et la formation ou le perfectionnement la troisième place avec 33 commissions scolaires.

Tableau 65

Les domaines prioritaires dans lesquels les commissions scolaires ont confié avoir choisi d'investir l'allocation spécifique des SARCA accordée pour l'année scolaire 2007-2008

Les domaines prioritaires	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Les ressources humaines	53	81,5
La promotion des SARCA	38	58,5
La formation ou le perfectionnement	33	50,8
L'aménagement de l'espace (locaux)	23	35,4
La gestion administrative (banque de données, systèmes, etc.)	17	26,2
L'équipement (ordinateurs, etc.)	9	13,8
Autres	3	4,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.4 LES ÉLÉMENTS QUI FACILITENT LE PLUS L'IMPLANTATION DES SARCA ET LES FACTEURS QUI LA RENDENT DIFFICILE

Les commissions scolaires ont été invitées à identifier un maximum de trois éléments qui facilitaient le plus l'implantation des SARCA. Les plus fréquemment identifiés ont été l'allocation budgétaire accordée par le MELS (42 commissions scolaires), la prise en charge du plan d'action par une personne exerçant une direction (37 commissions scolaires) et la vision commune partagée à l'interne (32 commissions scolaires).

Tableau 66**Identification par les commissions scolaires des éléments qui ont facilité le plus l'implantation des SARCA**

Éléments facilitants	N ^{bre} de CS	% de CS (n = 65 CS)
L'allocation budgétaire accordée par le MELS	42	64,6
La prise en charge du plan d'action par une personne exerçant une direction	37	56,9
La vision commune partagée à l'interne	32	49,2
Les échanges avec d'autres CS	21	32,3
L'état d'avancement des travaux avant l'implantation des SARCA	20	30,8
L'attitude d'ouverture des partenaires externes	16	24,6
La présence d'une table régionale de concertation	8	12,3
Le soutien offert par le Ministère	2	3,1
Le soutien offert par la Direction régionale	2	3,1
Autres	6	9,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

En contrepartie, les commissions scolaires ont été invitées à identifier un maximum de deux éléments qui rendent l'implantation difficile. Les facteurs retenus le plus fréquemment ont été les difficultés à joindre les groupes de population ciblés (39 commissions scolaires) et l'étendue du territoire (34 commissions scolaires).

Les quatre derniers facteurs inscrits dans le tableau n'étaient pas dans le questionnaire initial. Ils ont été ajoutés à la suite de la codification des mentions «autres» fournies par les répondants.

Tableau 67**Les facteurs qui rendent difficile l'implantation des SARCA selon les commissions scolaires**

Les facteurs	N ^{bre} de CS	% de CS (n = 65 CS)
Les difficultés à joindre les groupes de population ciblés	39	60,0
L'étendue du territoire	34	52,3
Le mouvement du personnel	22	33,8
Le développement d'une vision commune entre les acteurs SARCA	5	7,7
Le manque de ressources financières	4	6,2
La mise en place d'un partenariat	3	4,6
La surcharge de travail du personnel	3	4,6
Les difficultés à définir les caractéristiques des clientèles adultes de votre milieu	2	3,1
Autres	3	4,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Finalement, en ce qui a trait à leurs besoins en matière de soutien pour poursuivre l'implantation, les deux choix retenus les plus importants ont été la formation du personnel (34 commissions scolaires) et le matériel (32 commissions scolaires).

De plus, deux énoncés ont été ajoutés à la suite de la codification des mentions « autres » faites par les répondants, soit le soutien financier (8 commissions scolaires) et la diffusion de pratiques gagnantes (2 commissions scolaires).

Tableau 68

Les domaines dans lesquels les commissions scolaires jugeaient avoir besoin de soutien pour poursuivre l'implantation des SARCA

Les domaines	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Formation du personnel	34	52,3
Matériel (ex. : modèle de formulaires)	32	49,2
Concertation avec les partenaires externes	22	33,8
Concertation à l'interne	21	32,3
Soutien financier	8	12,3
Diffusion de pratiques gagnantes	2	3,1
Autres	3	4,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Dans une analyse par phase d'implantation, on constate que les commissions scolaires de la seconde phase d'implantation sont 1,5 fois plus nombreuses à avoir confié des besoins en soutien pour la formation du personnel et pour le matériel.

Tableau 69

Les domaines dans lesquels les commissions scolaires jugeaient avoir besoin de soutien pour poursuivre l'implantation. Données par phase d'implantation.

Les domaines	Phase 1 (%) (n = 47 CS)	Phase 2 (%) (n = 18 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Formation du personnel	46,8	66,7	52,3
Matériel (ex. : modèle de formulaires)	42,6	66,7	49,2

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

10.5 L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION SCOLAIRE ET LE SOUTIEN OFFERT PAR LE MELS - FAITS SAILLANTS

Pour soutenir l'implantation des SARCA, le MELS a produit divers documents dont les suivants : un cadre général portant sur le contexte, les orientations, les objectifs et les responsabilités des SARCA ; un référentiel des compétences des SARCA ; un outil pour la préparation d'un plan d'action ; des rapports et recherches-actions. Le MELS a accompagné les commissions scolaires dans leur démarche de planification en offrant des sessions de formation sur la rédaction d'un plan d'action. Il a aussi analysé chaque plan et fait des suggestions et des commentaires aux commissions scolaires. Il a organisé des rencontres collectives de rétroaction sur l'implantation ainsi que des sessions d'information, de formation et d'échanges sur divers thèmes. Pour la mise en œuvre du BARFGB, il a offert des formations régionales sur le fonctionnement de ce service. En plus de ces actions, des mesures budgétaires ont été mises en place. Les commissions scolaires ont jugé toutes ces actions très utiles.

11 LA FORMATION ET LE SUIVI À LA FORMATION

Les questions relatives à la formation avaient un caractère très général. Elles visaient à connaître les efforts des commissions scolaires en cette matière sans entrer dans des détails de durée, de sujets trop spécifiques ou de types de personnel qui aurait suivi cette formation. Les questions portaient donc sur des thèmes de formation et en proposaient une bonne variété, étant entendu que ces différents thèmes pouvaient être abordés au cours d'une même activité. Les questions relatives à la formation touchaient l'accueil et l'accompagnement. Quant à l'orientation professionnelle, la sensibilisation ou la formation relative à son importance ont été abordées.

11.1 LA FORMATION ET LE SUIVI À LA FORMATION POUR LE PERSONNEL DU PREMIER NIVEAU D'ACCUEIL ET DU SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

11.1.1 LES THÈMES DE FORMATION ABORDÉS

Plus de commissions scolaires ont offert de la formation au personnel du second niveau d'accueil qu'au personnel du premier accueil durant l'année scolaire 2007-2008, soit 51 commissions scolaires qui ont offert de la formation au personnel professionnel du second niveau d'accueil comparativement à 37 commissions scolaires pour le personnel du premier accueil.

11.1.1.1 POUR LE PERSONNEL DU PREMIER ACCUEIL

Pour le personnel du premier accueil, la grande majorité des commissions scolaires ayant offert de la formation ont abordé les thèmes du processus d'accueil (27 commissions scolaires), de l'approche client (26 commissions scolaires) et de la connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA (25 commissions scolaires).

Tableau 70**Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008**

Thèmes des activités de formation pour le personnel du premier accueil	N ^{bre} de CS (n = 37 CS)	% de CS (n = 37 CS)
Le processus d'accueil	27	73,0
L'approche client	26	70,3
La connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA	25	67,6
Le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	21	56,8
Les façons de détecter les problèmes pour effectuer de meilleures références	18	48,6
Les outils informatiques administratifs	17	45,9
L'écoute active	16	43,2
Les services disponibles à la CS	15	40,5
Les services disponibles dans les organismes externes	10	27,0
L'aide financière disponible pour les adultes	9	24,3
La connaissance du système scolaire	8	21,6
La mise en projet de l'adulte	6	16,2
Autres	3	8,1

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Ce sont les commissions scolaires de la première phase d'implantation qui ont été plus nombreuses à avoir offert de la formation au personnel du premier accueil sur le processus d'accueil et sur la connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA. L'approche client quant à elle est un thème traité presque de façon équivalente par les commissions scolaires de chacune des phases d'implantation.

Tableau 71**Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008 - Données traitées selon les phases d'implantation**

Thèmes des activités de formation pour le personnel du premier accueil	Phase 1 (%) (n = 28 CS)	Phase 2 (%) (n = 9 CS)	% de CS (n = 37 CS)
Le processus d'accueil	82,1	44,4	73,0
L'approche client	71,4	66,7	70,3
La connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA	71,4	55,6	67,6

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

11.1.1.2 POUR LE PERSONNEL PROFESSIONNEL DU SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

En ce qui concerne les thèmes abordés dans les activités de formation pour le personnel du second niveau d'accueil, c'est le bilan des acquis (43 commissions scolaires), la reconnaissance des acquis et des compétences (FP et FGA) (39 commissions scolaires) et le nouveau curriculum de la formation commune de base (33 commissions scolaires) qui ont été les thèmes de formation les plus fréquemment abordés par les commissions scolaires ayant signalé avoir fait de la formation.

Tableau 72

Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de formation pour le personnel du second niveau d'accueil en 2007-2008

Thèmes des activités de formation pour le personnel du second niveau d'accueil	N ^{bre} de CS (n = 51 CS)	% de CS (n = 51 CS)
Le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base (BARFGB)	43	84,3
La reconnaissance des acquis et des compétences (FP et FGA)	39	76,5
Le nouveau curriculum de la formation commune de base	33	64,7
Les services disponibles dans l'ensemble des réseaux d'éducation (secondaire, collégial)	28	54,9
Les services disponibles à la CS (SARCA, services de formation et autres)	26	51,0
L'information sur le marché du travail	25	49,0
Les services disponibles dans les organismes externes	23	45,1
L'aide financière disponible pour les adultes	23	45,1
L'approche orientante	19	37,3
La mise en projet de l'adulte	16	31,4
Les caractéristiques de différents groupes de population (peu scolarisés, autochtones, jeunes adultes, etc.)	16	31,4
Les caractéristiques des adultes d'aujourd'hui	15	29,4
La relation aidante	14	27,5
Les procédures d'accueil des partenaires	11	21,6
L'entrevue de second niveau d'accueil	9	17,6
Autres	4	7,8

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

11.1.2 LE SUIVI À LA FORMATION

Plus de commissions scolaires ont offert du suivi à la formation au personnel du second niveau d'accueil qu'au personnel du premier accueil durant l'année scolaire 2007-2008, soit 34 commissions scolaires pour le personnel du second niveau d'accueil comparativement à 22 commissions scolaires pour le personnel du premier accueil.

11.1.2.1 POUR LE PERSONNEL DU PREMIER ACCUEIL

Les thèmes ayant fait l'objet d'un suivi à la formation abordés par le plus grand nombre de commissions scolaires ont été le processus d'accueil (14 commissions scolaires), les outils informatiques administratifs (9 commissions scolaires) et le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base (7 commissions scolaires).

Tableau 73

Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de suivi à la formation pour le personnel du premier accueil en 2007-2008

Thèmes des activités de suivi à la formation pour le personnel du premier accueil	N ^{bre} de CS (n = 22 CS)	% de CS (n = 22 CS)
Le processus d'accueil	14	63,6
Les outils informatiques administratifs	9	40,9
Le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base	7	31,8
La connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA	6	27,3
Les services disponibles à la commission scolaire	6	27,3
L'approche client	5	22,7
L'écoute active	4	18,2
Les services disponibles dans les organismes externes	3	13,6
Les façons de détecter les problèmes pour effectuer de meilleures références	2	9,1
La mise en projet de l'adulte	2	9,1
L'aide financière disponible pour les adultes	2	9,1
Autres	2	9,1
La connaissance du système scolaire	1	4,5

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

11.1.2.2 POUR LE PERSONNEL DU SECOND NIVEAU D'ACCUEIL

Les thèmes les plus fréquents de formation pour le personnel du second niveau d'accueil qui ont fait l'objet d'un suivi à la formation sont aussi ceux pour lesquels les fréquences observées en termes de formation étaient les plus élevées. Il s'agit du bilan des acquis (25 commissions scolaires), de la reconnaissance des acquis et des compétences (FP et FGA) (19 commissions scolaires) et du nouveau curriculum de la formation commune de base (17 commissions scolaires).

Tableau 74

Thèmes que les commissions scolaires ont abordés lors des activités de suivi à la formation pour le personnel du second niveau d'accueil en 2007-2008

Thèmes des activités de suivi à la formation pour le personnel du second niveau d'accueil	N ^{bre} de CS (n = 34 CS)	% de CS (n = 34 CS)
Le BARFGB	25	73,5
La reconnaissance des acquis et des compétences (FP et FGA)	19	55,9
Le nouveau curriculum de la formation commune de base	17	50,0
Les services disponibles à la CS (SARCA, services de formation et autres)	10	29,4
L'aide financière disponible pour les adultes	7	20,6
La mise en projet de l'adulte	7	20,6
Les services disponibles dans l'ensemble des réseaux d'éducation (secondaire, collégial)	6	17,6
Les services disponibles dans les organismes externes	6	17,6
L'information sur le marché du travail	6	17,6
L'entrevue de second niveau d'accueil	5	14,7
L'approche orientante	5	14,7
La relation aidante	5	14,7
Les procédures d'accueil des partenaires	4	11,8
Les caractéristiques de différents groupes de population (peu scolarisés, autochtones, jeunes adultes, etc.)	4	11,8
Les caractéristiques des adultes d'aujourd'hui	4	11,8
Autres	0	0,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

11.2 POUR L'ACCOMPAGNEMENT

Il s'est donné de la formation sur l'accompagnement au personnel SARCA dans 23 commissions scolaires en 2007-2008, totalisant ainsi 35 % des commissions scolaires. Les thèmes les plus touchés ont été la reconnaissance des acquis et des compétences de même que le nouveau curriculum de la formation commune de base avec 15 commissions scolaires pour chacun des thèmes. Ces deux thèmes sont aussi ceux qui génèrent le plus de suivi à la formation. Les autres thèmes ont été les services disponibles dans l'ensemble des réseaux d'éducation (formation professionnelle, formation collégiale, etc.) (14 commissions scolaires) suivis de près par les services disponibles à la commission scolaire (12 commissions scolaires).

Ce sont donc des sujets qui s'apparentent à de l'information qui ont constitué le menu prioritaire des formations relatives à l'accompagnement dans les commissions scolaires. D'autres thèmes de formation moins choisis dénotent, pour leur part, des préoccupations d'un autre type : les caractéristiques de l'adulte d'aujourd'hui, les caractéristiques des différents groupes de population, la démarche d'accompagnement au projet de l'adulte, etc.

Tableau 75

Thèmes des activités de formation et des activités de suivi à la formation sur l'accompagnement pour le personnel des SARCA et offertes par les commissions scolaires en 2007-2008

Thèmes des activités	Formation N ^{bre} de CS (n = 23 CS)	% de CS (n = 23 CS)	Suivi à la formation (n = 15 CS)	% de CS (n = 15 CS)
La reconnaissance des acquis et des compétences	15	65,2	9	60,0
Le nouveau curriculum de la formation commune de base	15	65,2	6	40,0
Les services disponibles dans l'ensemble des réseaux d'éducation : formation professionnelle, formation collégiale, etc.	14	60,9	5	33,3
Les services disponibles à la CS	12	52,5	4	26,7
Les services disponibles dans les organismes externes	11	47,8	4	26,7
Les outils informatiques administratifs	9	39,1	5	33,3
Les caractéristiques de l'adulte d'aujourd'hui	9	39,1	3	20,0
Les caractéristiques de différents groupes (peu scolarisés, autochtones, jeunes adultes, etc.)	8	34,8	3	20,0
La connaissance du marché du travail	8	34,8	4	26,7
La démarche d'accompagnement au projet de l'adulte	7	30,4	2	13,3
L'expression de la demande des adultes	6	26,1	1	6,7
L'écoute active	6	26,1	2	13,3
La mise en projet de l'adulte	5	21,7	1	6,7
Les transitions professionnelles	4	17,4	1	6,7
L'histoire de vie	2	8,7	0	0,0
Le bilan des acquis relatifs à la FG de base	2	8,7	0	0,0
Autres	1	4,3	0	0,0

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

11.3 POUR L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

En rapport avec l'orientation professionnelle, le questionnaire visait à savoir s'il y avait sensibilisation à l'orientation professionnelle ou formation relative à celle-ci. Le tableau ci-dessous fournit les réponses.

Tableau 76

Catégories de personnel ou de groupes ayant été sensibilisés ou formés à l'importance de l'orientation professionnelle

Catégories de personnel	N ^{bre} de CS (n = 65 CS)	% de CS (n = 65 CS)
Direction de centres d'éducation des adultes	37	56,9
Personnel professionnel des SARCA	33	50,8
Direction de centres de formation professionnelle	27	41,5
Personnel enseignant des centres d'éducation des adultes	23	35,4
Conseillers pédagogiques des centres d'éducation des adultes	21	32,3
Personnel de soutien	19	29,2
Conseillers pédagogiques des centres de formation professionnelle	15	23,1
Personnel enseignant des centres de formation professionnelle	14	21,5
Personnel des services éducatifs	2	3,1
Personnel des organismes partenaires	1	1,5
Autres	4	6,2
Aucune activité	8	12,3

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Questionnaire destiné aux responsables des SARCA - Portrait de l'implantation des SARCA pour l'année scolaire 2007-2008, novembre 2008, 35 p.

Comme on peut le constater, ce sont d'abord les directions de CEA qui ont été sensibilisées ou formées à l'importance de l'orientation professionnelle. En second lieu, pour le même sujet, on trouve le personnel professionnel des SARCA. Il est à noter que les directions de CFP constituent le 3^e groupe le plus mentionné par les répondants au questionnaire.

11.4 LA FORMATION ET LE SUIVI À LA FORMATION - FAITS SAILLANTS

C'est pour le second niveau d'accueil qu'on a dénombré un plus grand nombre de formations; en effet, 78,5% des commissions scolaires (51 CS) en ont organisé. Pour le premier accueil et l'accompagnement, ce fut respectivement le cas pour 56,9% des commissions scolaires (37 CS) et 35,4% des commissions scolaires (23 CS). Les thèmes les plus fréquemment abordés lors des formations pour le second niveau d'accueil ont été le bilan des acquis relatifs à la formation générale de base, la reconnaissance des acquis et des compétences et le nouveau curriculum de la formation commune de base. Pour le premier accueil, le processus d'accueil, l'approche client et la connaissance des populations susceptibles de faire appel aux SARCA ont été à l'avant-plan. Quant à l'accompagnement, les thèmes les plus fréquemment abordés ont été la reconnaissance des acquis, le nouveau curriculum et les services disponibles dans l'ensemble des réseaux de l'éducation (formation professionnelle, formation collégiale, etc.).

De la sensibilisation ou de la formation sur l'orientation professionnelle ont aussi été données. Ce sont les directions de centres d'éducation des adultes et, dans une proportion légèrement plus faible, le personnel professionnel des SARCA et les directions de centre de formation professionnelle qui les ont reçues le plus fréquemment.

12 CONCLUSION

Dans ce rapport, nous avons présenté les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA), évaluation qui repose sur l'enquête menée auprès des responsables des SARCA en novembre 2008. Cette évaluation visait deux objectifs : recueillir les données permettant d'établir un portrait de la mise en œuvre des SARCA à la fin de l'année scolaire 2007-2008 et disposer d'informations qui pourraient soutenir la poursuite de leur implantation.

12.1 L'IMPLANTATION DES SARCA

Rappelons qu'en 2005-2006, 50 commissions scolaires ont entrepris le renouvellement de leurs services d'accueil et de référence en les transformant en SARCA et que les 22 autres l'ont fait en 2006-2007.

Aux adultes qui utilisent ces services, les responsables des SARCA offrent de l'accueil, de l'accompagnement, la réalisation d'un bilan des acquis relatifs à la formation générale de base (BARFCB), de l'orientation professionnelle et de l'information. Ils interviennent également auprès de la collectivité de façon à mieux cerner les besoins des populations à desservir et pour établir des liens avec les organismes qui travaillent auprès des adultes, tels les centres locaux d'emploi (CLE) ou les organismes communautaires.

L'état d'avancement de la mise en œuvre de chacun des services tel que jugé par les commissions scolaires est variable. L'accueil est celui que les commissions scolaires jugent le plus implanté. À l'opposé, c'est l'implantation du BARFCB que les commissions scolaires jugent la moins avancée. Globalement, les commissions scolaires qui ont commencé l'implantation en 2005-2006 sont un peu plus avancées dans la mise en œuvre des SARCA que celles qui ont débuté l'année suivante.

Pour soutenir l'implantation des SARCA, le MELS a produit divers documents. La documentation a été jugée utile par une bonne majorité des responsables des SARCA. Il en va de même pour les rencontres et les sessions d'information et de formation et pour le soutien financier.

Les commissions scolaires ont dû élaborer un plan d'action pour implanter les SARCA. L'analyse du plan d'action par une personne-ressource du MELS, accompagnée de commentaires et de suggestions, a été jugée utile par plus de 80 % des responsables des SARCA. Elle leur a permis de comprendre les attentes du MELS et les transformations requises par les SARCA et, enfin, d'améliorer leur plan d'action. D'ailleurs, 90 % d'entre eux jugent utile un tel plan d'action.

12.2 LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE DANS LA POURSUITE DE L'IMPLANTATION DES SARCA

Aucun des services n'étant implanté totalement, il apparaît utile de relever ici les principaux éléments qui ressortent de l'enquête auprès des répondants et qui peuvent contribuer à la poursuite de leur mise en œuvre.

De l'avis des répondants, il faudrait mieux documenter la gestion et l'encadrement des activités SARCA pour la poursuite de leur implantation. À ce propos, les répondants mentionnent les points suivants sur lesquels il faudrait se pencher : l'établissement de procédures de suivi ou la révision de celles-ci avec les partenaires externes de même qu'avec les partenaires internes ; la nature de l'information à consigner dans le dossier de l'adulte ; la définition des rôles et responsabilités des différentes catégories de personnel qui côtoient l'adulte. Finalement, il est proposé de poursuivre des activités visant une meilleure compréhension et une vision commune de certains services.

Même si des activités de formation ont été offertes dans plus des trois quarts des commissions scolaires et que ces formations ont été jugées utiles par les répondants, des besoins existent encore. Les besoins de formation du personnel de soutien sur les services d'accueil, les besoins de formation des partenaires et des organismes sur le BARFGB ont été mentionnés.

Les orientations données aux SARCA nécessitent l'intervention et la collaboration de l'ensemble des intervenants, tant du milieu scolaire que des organismes qui interviennent auprès des adultes. Dans ce contexte, les besoins de concertation à l'interne comme à l'externe sont apparus de façon évidente et les milieux scolaires sont conscients des efforts à fournir pour mettre en place des mécanismes favorisant une meilleure concertation.

Finalement, différents énoncés font ressortir le besoin d'outils, de modèles et de matériel promotionnel (le portfolio, la production de matériel promotionnel pour le bilan, la conception de dépliants d'information adaptés aux différentes catégories de population à atteindre).

En résumé, selon les responsables des SARCA dans les commissions scolaires, les éléments qui en facilitent le plus l'implantation sont, par ordre d'importance, l'allocation budgétaire accordée par le MELS, la prise en charge du plan d'action par du personnel exerçant une direction et une vision commune des intervenantes et intervenants des services. En contrepartie, les éléments moins facilitants sont les difficultés à rejoindre les groupes ciblés, l'étendue du territoire à desservir et, à un degré moindre, les mouvements de personnel.

www.mels.gouv.qc.ca